

Les Cahiers Paix & Citoyenneté

SCIENCES ET EXPERTISES EN SOCIÉTÉS

Benjamin DENIS
Sébastien DENYS
(coord.)

•••

Atelier du colloque
« Les Savoirs au défi de la Paix et de la Citoyenneté »
(10 mars 2006)

2/2006



Cette publication est éditée par le Pôle Bernheim d'Études sur la Paix et la Citoyenneté avec le soutien de la Fondation Bernheim et de l'Institut d'Études européennes de l'Université Libre de Bruxelles.



© Pôle Bernheim d'Études sur la Paix et la Citoyenneté
C/o Institut d'Études européennes
Université Libre de Bruxelles - CPI 172

Avenue F.D. Roosevelt 39 – 1050 Bruxelles

Téléphone : +32 (0) 2 650 44 68 – Télécopie : +32 (0) 2 650 30 68

Courriel : pole.bernheim@ulb.ac.be

Site Web : <http://www.polebernheim.net>

Éditeur responsable : Éric REMACLE

Coordination éditoriale : Sylvie MANTRANT



pôle bernheim
Paix & Citoyenneté

Sommaire

Problématique générale		4
Benjamin DENIS & Sébastien DENYS			
Première session de l'atelier		5
MOUVEMENTS SOCIAUX, EXPERTISES ET POLITIQUES INTERNATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT : CHANGER LE MONDE PAR LE SAVOIR ?			
• <i>Thinking and Nurturing Transnational Activism : Understanding Global Civil Society Advocacy in Southeast Asia</i>		5
Dominique CAQUETTE			
• <i>Contester, évaluer, collaborer : des pratiques des organisations de défense de l'environnement au niveau international. L'exemple du Mécanisme pour un Développement Propre</i>		12
Benjamin DENIS & Michael ROBERT			
• <i>Social Movement and Biopiracy</i>		19
Vandana SHIVA			
Seconde session de l'atelier		22
PENSER LES SCIENCES DANS LA SOCIÉTÉ : QUEL IMPACT SUR LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS SCIENTIFIQUES ?			
• <i>En finir avec l'image du somnambule</i>		22
Isabelle STENGERS			
• <i>Le travail de modélisation aux prises avec l'exigence démocratique : le projet PEPAM et les conditions d'un apprentissage croisé entre experts et citoyens</i>		27
François MÉLARD			
• <i>Les panels de citoyens ou la construction collective d'une expertise citoyenne</i>		31
Benoît DERENNE			
• <i>Le séminaire d'exploration des controverses : former des agronomes à la construction collective de savoirs transversaux</i>		36
Sébastien DENYS			
Collection Regards sur l'International		41
Collection Les Cahiers Paix & Citoyenneté		42

SCIENCES ET EXPERTISES EN SOCIÉTÉS

Problématique générale

Nos sociétés contemporaines, qualifiées de « complexes », entretiennent un rapport ambiguë aux savoirs scientifiques. Tout d'abord, elles s'inscrivent dans une relation de dépendance aux sciences et techniques. Celles-ci orientent en effet largement les comportements individuels et les pratiques collectives et l'autorité de la science est fréquemment mobilisée pour légitimer les décisions, qu'il s'agisse de trancher en matière d'environnement, de choix technologiques ou même par exemple de modification du droit de la famille. Cependant, l'autorité des sciences a perdu de sa superbe à mesure que se multipliaient les manifestations des faces cachées d'un progrès social longtemps pensé comme l'irréfragable corrélat de l'accumulation des connaissances. La légitimité du savant ou de ses cousins experts et technocrates fait désormais l'objet de contestations multiples et parfois radicales.

Ce paradoxe n'est en réalité qu'apparent si l'on prend en considération l'historicité des sciences qui ne constituent pas un corpus de connaissances et de pratiques hermétique aux évolutions sociohistoriques. Cette prémissse nous autorise ensuite à poser l'hypothèse qui servira de fil conducteur à notre atelier : La tension entre dépendance au savoir scientifique et crise de la légitimité sociale des institutions expertes se résout en partie par la

réinsertion des sciences dans le social, ce qui implique un double mouvement, d'une part, de démocratisation de l'expertise scientifique et, d'autre part, de confrontation des savoirs scientifiques avec les autres types de savoirs générés par la société.

Cette hypothèse est traitée en deux temps qui correspondent aux deux sessions de l'atelier.

La première session porte sur la thématique « **Mouvements sociaux, expertises et politiques internationales de l'environnement : changer le monde par le savoir ?** ». Il s'agit d'examiner les stratégies par lesquelles certains mouvements sociaux utilisent les connaissances comme une ressource de pouvoir dans le but d'influencer les politiques environnementales au niveau international.

La seconde session, « **Penser les sciences dans la société : quel impact sur la construction des savoirs scientifiques ?** », porte sur les implications de cette insertion du savoir scientifique dans le social. Répondre aux contraintes inhérentes à cette exigence émergente implique en effet de questionner aussi bien les modalités d'élaboration des savoirs que les pratiques d'enseignement.

Cet atelier prolonge l'une des thématiques abordées lors du colloque « *Sciences, paix et citoyenneté* » organisé par le Pôle Bernheim en novembre 2005 avec les Facultés de Sciences, Sciences appliquées et l'IGEAT.

Coordination de l'atelier :

Benjamin DENIS (ULB-FUSL) & Sébastien DENYS (ULB)

Présidents de séance :

Edwin ZACCAÏ (ULB) ; Jean-Claude GRÉGOIRE (ULB)

NB : Les textes qui suivent ont été retranscrits à partir des enregistrements du colloque. Ils ont ensuite été revus par les intervenants. Certains titres et intertitres ont été ajoutés par le Pôle Bernheim et n'engagent que lui.

Première session de l'atelier

**MOUVEMENTS SOCIAUX, EXPERTISES ET POLITIQUES INTERNATIONALES DE
L'ENVIRONNEMENT : CHANGER LE MONDE PAR LE SAVOIR ?**

**THINKING AND NURTURING TRANSNATIONAL ACTIVISM:
UNDERSTANDING GLOBAL CIVIL SOCIETY ADVOCACY IN SOUTHEAST ASIA**

Dominique CAUETTE, Université de Montréal

Résumé

La communication a pour objet l'étude de l'activisme transnational associé à la résistance à la mondialisation économique néolibérale en Asie du Sud-est, plus particulièrement dans trois pays de la région, la Thaïlande, la Malaisie et les Philippines. D'une part, cette forme d'action collective vise l'articulation d'une critique commune du modèle de développement économique néolibéral adopté par plusieurs États de la région et promu par des organisations multilatérales, telle l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). D'autre part, cette action cherche à promouvoir des politiques publiques de développement économique et politique qui soient démocratiques, équitables et durables.

La communication proposée portera sur trois réseaux transnationaux établis dans la région et qui sont directement impliqués dans l'organisation d'actions collectives d'opposition à la libéralisation économique, aux négociations commerciales multilatérales, et en particulier aux activités de l'OMC. En décembre dernier, la rencontre ministérielle de l'OMC a eu lieu à Hong Kong. Les trois réseaux qui font l'objet de l'étude, *Focus on the Global South* basé à Bangkok en Thaïlande, *Third World Network* basé à Penang en Malaisie, et *Asia Pacific Research Network* basé à Manille aux Philippines, ont organisé une série d'activités et de mobilisations tout au long de 2005 qui ont culminé avec la rencontre ministérielle en décembre dernier. L'objectif de cette analyse est de présenter la généalogie de cette forme particulière d'action, d'identifier et d'évaluer les méthodes d'action collective visant la transformation des politiques publiques de ces trois États.

● ● ●

My presentation today is based on an ongoing research that tries to understand how Southeast Asian civil society activists become involved not only at the local level but try building global coalitions across the region. Its starting point is the observation that we have been witnessing for the past ten years a growing tendency for civil society actors to organize and mobilize across borders. In fact, many analysts have been talking about the rise of global activism, especially since the 1994 Zapatista uprising in Mexico and the so-called "Battle of Seattle" in 1999.

WHAT IS TRANSNATIONAL ACTIVISM?

Understanding transnational activism raises a number of questions. The first question one might ask is what is it exactly? As Sidney Tarrow (2001) and others (Bandy and Smith 2005; Smith and Johnston 2002) have suggested, transnational activism refers to social movements, non-state organizations, networks that act together across national borders against specific targets, multilateral organizations or a specific state. The important idea here is that these actors act not only within their own borders but across borders.

Transnational networks are a relatively flexible form of organizations oftentimes working on a specific issues or policies. International non-governmental organizations (INGOs) are more institutionalised and structured and can be working on several issues oftentimes related to international development. Some INGOs are very well known – one may think of OXFAM, ActionAid, or Greenpeace. Transnational social movements are usually sectoral movements that act and mobilize across borders, for example Via Campesina. Here, I'm interested in a particular type of NGOs and networks: those that are engaged in knowledge creation that can be used for collective action.

A second question that might one have is why do people act across borders? What are the common themes around which these movements organize? In many instances, the issue of global social justice acts as a master frame for transnational activism. Besides social justice, democratic participation and governance act as key frames of collective action allowing these organizations to act together.

Two other related questions emerge as well. How are social groups excluded from global politics and economic processes able to engage in international coordinated action? And also, what are the resources that allow for such activism? Is it a Northern donor driven or is it also driven from the South?

Why are those questions important? In part, because there is a growing interest and somehow a fascination towards the anti-globalization movement, oftentimes described as the *mouvement altermondialiste*. For now, I would like to suggest that we have gradually entered starting in the late 70s into a new era of transnational coalitions and transnational social movements. Although not replacing nation-state centred movements, we are now wit-

nessing the greater importance of global movements and organizations that can be considered new forms of non-state actors engaging in actions and mobilizations beyond the borders of the nation-state.

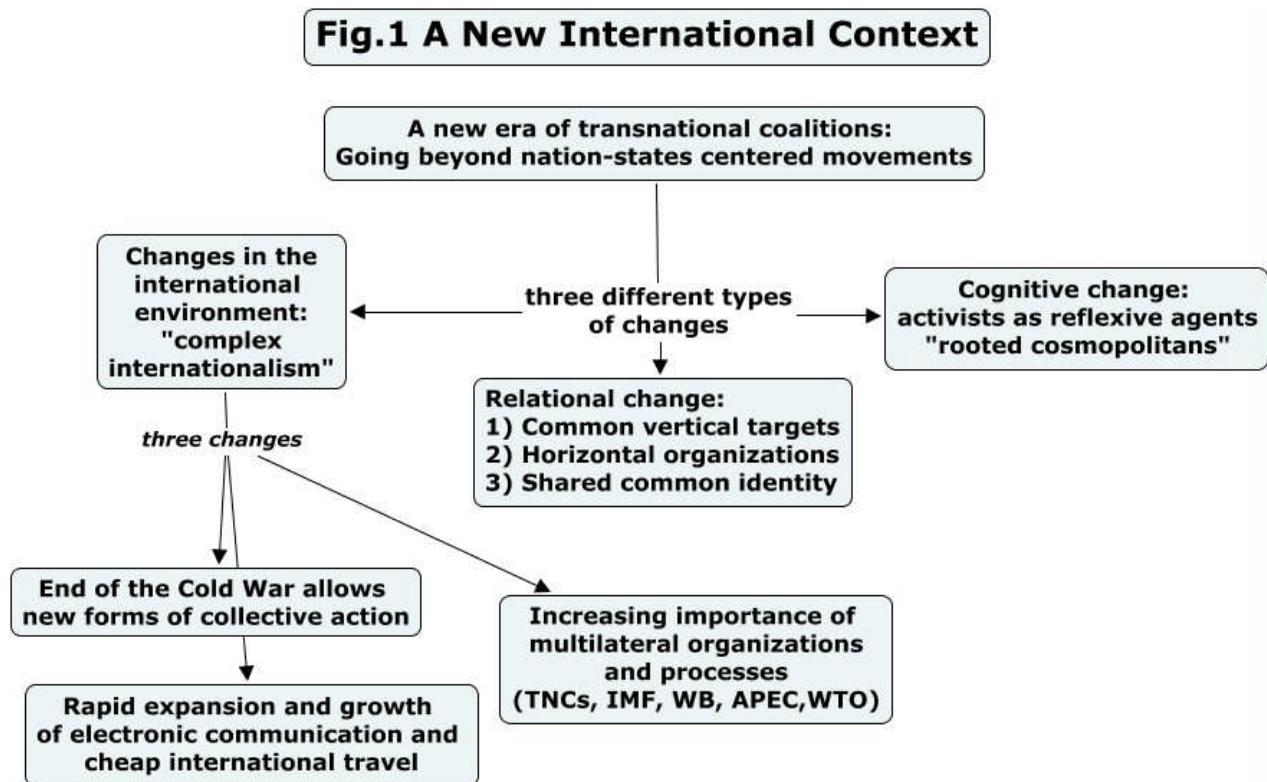
WHY LOOK AT SOUTHEAST ASIA?

Southeast Asia has experienced as well such a trend towards cross-border collective action. I would suggest in fact that transnational activism has become a key axis of social activism within Southeast Asia. This is somehow puzzling since Southeast Asia is made up of very different countries, with different languages, and different backgrounds. At the moment, there is not much literature on the region despite the fact that the density of INGOs, networks and social movements has rapidly increased in the region, especially after the 1997 Asian Financial Crisis. At the same time, there is now some questioning about its significance. What does it mean if activists become involved at the regional and global levels in relation to their struggles at the local and national levels? How can one understand the continuity and the complexity of different levels of activism? And also, what makes such transnational organizing possible despite the heterogeneity of the region?

To begin answering those questions, I examine three specific organizations namely, Third World Network, Focus on Global South and the Asia Pacific Research Network. These three organizations represent some of the better known networks in the region but are also playing a key role not only in the region but also globally as part of the World Social Forum of Porto Alegre process and the global movements of resistance against the World Trade Organization (WTO). Tentatively, I would suggest that transnational activism in Southeast Asia is both part of a global trend linked to changes in the international environment and the relative liberalization of some political regimes in the region but also the result of a growing expertise within civil society that helps sustain such form of organizing.

CHANGES ENABLING TRANSNATIONAL ACTIVISM

As noted by Tarrow and Della Porta (2005), there are key changes that make transnational activism possible. Figure 1 presents those schematically.



Changes in the international environment

The end of the Cold War has allowed for new forms of collective action by non-state actors to emerge and that are not seen anymore as the result of the East-West confrontation. It has created possibilities of organising across borders without it being interpreted by state actors as the result of foreign intervention or manipulated from the outside.

A second change is the rapid expansion and growth of electronic communications, the Internet, the possibility of cheap travelling across borders that permit cross-border encounters and participations in global mobilization.

The third is the increasing role and importance of international organizations such as the IMF, the World Bank and WTO and regional interstate organizations (for example, APEC - the Asia Pacific Economic Cooperation). What we have witnessed increasingly in the 1990s is the emergence and consolidation of international organizations. Those organizations are gradually assuming a number of roles and functions that were previously assumed by

states. This is especially true with regards to economic and financial management. Unsurprisingly, social movements and networks have begun forming transnational coalitions and organizing global mobilizations.

Relational changes

What makes such form of organizing possible is also a second type of changes that can be labelled as relational changes. With the consolidation of the world economy and the increasing strengthening and concentration of corporate and economic power, marginalized social groups are oftentimes confronting common "enemies" or targets. For example, small farming communities in Indonesia, in the Philippines, in Vietnam may be facing the same seeds or pesticide corporations. They are now able to identify common vertical targets as well as shared common identities. Farmers can relate to each other because their struggle is similar: they are small farmers facing common challenge and with limited power. Transnational social movements and networks help and facilitate such collective identity making process.

Cognitive changes

A third form of changes is the emergence of a new type of activists that Tarrow and Della Porta call “rooted cosmopolitans.” With such expression, they seek to describe “people and groups who are rooted in specific national contexts, but who engage in regular activities that require their involvement in transnational networks of contacts and conflict.” (Tarrow and Della Porta 2005: 234) Social activists are both reflexive agents and action driven, they learn from their own experiences but also from the experience of others. For example, many activists in the early 1990s were inspired by and learned from the Zapatista movement in Chiapas and began adopting some tactics and replicating some of its organizing principles. In many ways, one can see a certain process of diffusion of social activism.

In sum, the growing importance of transnational activism can be best explained by looking at the interplay of these three types of changes. Complex internationalism (i.e. the fact that international institutions, international regimes and global norms have become more and more central important in today's world) and global actors (i.e. ‘targets’ of collective action) have created a multi level structure of opportunities for activists that allow them to engage in collective action in various levels (local, regional, national or global). This multi level structure of opportunities is taken advantage and understood as such by certain social movements, entrepreneurs and activists, here referred to as rooted cosmopolitans. These global activists are rooted in specific national and local contexts but have the possibility of engaging at different levels. Oftentimes, they share flexible and multiple identities, being engaged in very local struggles as well as transnational action. As you realize, Vandana Shiva, who is here today, represents in many ways, the archetype of a rooted cosmopolitan.

TRANSNATIONAL ACTIVISM IN SOUTHEAST ASIA: THREE EXAMPLES

I would like to briefly describe the three different transnational networks that I have been examining lately. The first one is Third World Network based in Penang, Malaysia, the second is Focus on the Global South based in Bangkok, Thailand, and the third one is the Asia Pacific Research Network (APRN) located in Manila, the Philippines.

What is interesting to note is that these three different networks were organised in different periods. However, the three became key transnational organizations and reference for knowledge and discourse in the 1990s although they were organized at different times. In Southeast Asia, they can be considered important components of the “altermondialiste movement” because of the contribution to analysis and knowledge building around global financial architecture, world trade, food sovereignty, multilateral institutions, and regional governance.

Third World Network (TWN) describes itself as “an independent non-profit international network of organizations and individuals involved in issues relating to development, the Third World and North-South issues” (TWN web page). Its international secretariat based in Penang, Malaysia, was first established in 1984. Today, TWN has offices in Delhi, Montevideo, Geneva, and Accra and affiliates in many countries, India, the Philippines, Thailand, Brazil, Bangladesh, Malaysia, Peru, Ethiopia, Uruguay, Mexico, Ghana, South Africa, Senegal and China. TWN has been regularly involved with multilateral processes such as the United Nations Development Program (UNDP) and the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN). Beyond participation in official and parallel summits, TWN produces a wide range of publications: two magazines (*Third World Resurgence* and the bi-monthly *Third World Economics*), books, occasional briefing papers, and regular press releases, many circulated through Internet. Its website has become its primary portal for the dissemination of its materials and analyses.

Focus on the Global South (hereafter referred to as Focus) was initially conceived between 1993 and 1994 by its first two co-directors, Kamal Malhotra and Walden Bello. It was officially established in Bangkok, Thailand in January 1995. Its co-founders can be considered in many ways rooted cosmopolitans activists. Bello, a Filipino political economist had lived in the US for years where he was very active in the anti-Marcos dictatorship struggle and the international Third World solidarity movement. He had also worked with a Northern NGO, the Institute for Food and Development Policy – Food First. Malhotra from India had been involved for years with an international NGO, Community Aid Abroad (CAA – Oxfam Australia) and many other local NGOs. Thailand's relative political stability and democ-

thetic space, and the possibility of being associated with the Chulalongkorn University Social Research Institute (CUSRI) were two key factors why Focus head office was established in Bangkok. Beginning with a small staff (there were only six in 1996), Focus team expanded rapidly: in 1999, it had already close to 20 staff and about 25 by 2005. It has also opened two national offices one in India and one in the Philippines.

The third one, the Asia Pacific Research Network (APRN) was set up in the Philippines in 1999 and spearheaded by IBON, a Manila-based research and data-banking centre, especially by its director Antonio Tujan. The formation of APRN constituted the product of a two-year process of consultation and exchanges of materials among 17 organizations from the Asia Pacific region involved in research and documentation efforts. APRN's initial objectives were to enhance the capacity of selected Asian NGOs in the conduct of research; establish at least one NGO in each target Asian country to act as research-information provider, and to develop common strategies in research information work through sharing of experiences while raising the general level capacities in research. After seven years of existence, APRN has been able to locate itself as a key research and advocacy network in Southeast Asia primarily, but also with members in the broader Asia-Pacific region. Its membership has rapidly expanded from 17 to 36 members located in 21 different countries.

What do they share in common and why do they organise?

First, these three organizations represent a specific type of transnational activist organizations. They are organizations that intervene in realm of ideas, knowledge production, and alternative discourse, and act primarily at the regional and global level. One can argue that they can be considered as "think tanks" of civil society. What makes them transnational is that on the one hand the knowledge they produce seeks to explain regional and global processes, and on the other hand, this knowledge nurtures and sustains collective action nationally and regionally on the other hand. In fact, the three organizations offer collective action framework that challenges not only national states but also the very regional and global processes represented by, for example the Asia Pacific Economic Cooperation (APEC), the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) or the World Trade Organization (WTO). Underlying their

activities, there is the idea that it is essential to create and disseminate knowledge that can be used and acted upon by social actors to challenge the dominant order.

Second, the three networks are connected to various international coalitions around development issues, global financial architecture, food security, and global social justice. While they may be part of the same international networks, they are recognized as distinct actors with their own specificities. Third, all three networks have expanded since their formation. This expansion was most significant following the 1997 Asian Financial Crisis, a time when the costs and challenges of Southeast Asian integration into the global economy became increasingly obvious and when various social sectors (labour, farmers, migrant workers, women, and students) were organizing, seeking alternative knowledge to the dominant neo-liberal paradigm.

While sharing much in common, it is interesting to highlight the different 'rationales' that sustained their formation. Each organization was established at different 'historical times' and as a result different logics are operating. TWN was set up very much within the logic of non-aligned countries, providing a Southern perspectives to issues and engaging both government and non-state actors from the South.

Focus and APRN emerged in the context of neoliberal globalization and sought to respond to such process by providing analyses that move away from a tradition North-South dichotomy (Focus) and strengthen capacity of people's organization to challenge such form of domination (APRN). In fact, APRN is organised very much as a global resistance platform with the goal of enhancing the capacities of people's organizations and social movements to conduct their own policy work and spearhead global mobilizations.

6th WTO MINISTERIAL MEETING IN HONG KONG

If one takes a look at activities that were organized prior to and during the WTO Ministerial Meeting in Hong Kong held in December 2005, one can see how each organization carried out its own activities while taking part in broad coalitions a long time before the actual event. As early as September 2004, they joined the "Hong Kong People's Alliance on WTO", a large coalition made up of 110 organizations

from 23 different countries. At the same time, each network organised its own activities around specific themes.

In June 2005, Focus played a key convening role in an international meeting held in Sri Lanka that produced the Colombo Declaration. A month later, APRN organized a Trade Conference that denounced WTO efforts to extend neoliberal globalization. The same month, these organizations were involved in a mobilization that rallied under the slogan "Stop the WTO Corporate Agenda" convened by the Geneva People's Alliance. Also in July 2005, Focus and a number of regional networks and alliance organized the "Regional Conference on WTO, Development and Migration: Building Migrant and People's Solidarity in Challenging Neoliberal Development and WTO." In October, the Geneva People's Alliance organized another mobilization to denounce the 10th anniversary of the WTO. In November, Focus and some APRN members participated in the Busan International Peoples Forum held during the APEC meeting in Korea.

In December, all three networks organized and participated in a number of meetings, marches and rallies organized together with the Hong Kong People's Alliance, including a human rights speak out day on December 10, an international day of protest against GATS (General Agreement on Trade and Services) on December 14, a peasant march on December 16, and a series of joint mobilizations organized on December 11, 13, 17 and 18. Moreover, each network undertook its own activities. For example, APRN organized its own contingent and various civil society organizations marched under the APRN banner during the various mobilizations in Hong Kong. Prior to the Ministerial, Focus produced easily accessible digital versatile discs (DVDs) that were used as educational and consciousness-raising tool and was active in a number of forums organized by the Hong Kong People's Alliance on WTO. Finally, TWN explained and analysed at length in its various publications its understandings of what was happening within WTO prior, during and after the meeting through its various publications.

DILEMMAS AND POSSIBILITIES OF TRANSNATIONAL COLLECTIVE ACTION

While transnational collective action offers many advantages and significant potential for transformative action, it is not without its own

set of dilemmas. It is possible to identify five sets of dilemmas and questions that need to be addressed and confronted while seeking to understand possibilities and potentials of transnational activism around knowledge creation.

The first is the issue of democratic processes and voices. Who speaks on behalf of whom? Are these organizations able to reflect a number of voices? How can a transnational organization facilitate or allow voices at the grassroots to be echoed globally? Are these organizations reflecting the views of an anti-globalization elite or are those of broad social movements?

A second set of questions revolves around the type of knowledge produced and collective action organized: is this knowledge propositional or only oppositional? In other words, is it only to resist and oppose or are there concrete proposals?

A third type of questioning is how these networks are able to link local issues to global issues? How is it done and are these networks capable of connecting local issues and problems with the global context?

A fourth set of dilemmas brought about by such type of activism revolves around the question of funding and allocation of resources. Should an increasing amount of resources coming from funding organizations go towards regional and global activities or should international support be directed towards community level activities? While the two are obviously not mutually exclusive, this raises a number of questions and dilemmas around how to balance support for community-based work versus global engagements.

A fifth set of questions is the delicate balance between being mobilization driven or campaign driven versus engaging on long-term project of knowledge creation and a long-term agenda for social change. Finally, a broad question is the issue of policy impact (Risse 1995). Do these networks aim at policy influence and if so how do they impact on state and multilateral organizations?

CONCLUSION

While raising a number of important questions, transnational activism in Southeast Asia is now well established and I would suggest four factors that make it significant and worth

understanding. The first one is that they fill an important gap, social movements, whether it is farmer's movement, women's movement or worker's movement, have realised that they depend for their collective action on alternative sources of information and knowledge that oftentimes is not produced by universities. Such alternative knowledge is produced by intellectual activists that are aware of the importance of providing knowledge that can be acted upon. A second element to underline is that transnational activism fosters shared identities and a growing awareness of belonging to a regional reality. A third element is that in several instances, transnational activists are able to create and establish links between grassroots issues. Global activism does not replace what is happening at the local level but can be seen as an extension of it allowing different levels of

collective struggles. Finally, in order to understand the impact and influence of transnational collective action, one needs to understand the type of states one is confronting, meaning that domestic structures matter. In that sense, one can argue that there is no linear pattern regarding the impact of transnational activism.

In summary, the rapid expansion, the multi-dimensional activities, the capacity to mobilize and provide concrete analysis and policy proposals for civil society organizations suggest that knowledge creation constitutes one specific niche of transnational activism. While it seems here to stay, its influence on regional and global economic policies and on regional intergovernmental organizations remains to be assessed and will constitute an important analytical challenge for the coming years.

•••

References

- Bandy J. and Smith J., eds. 2005. *Coalitions Across Borders: Transnational Protest and the Neoliberal Order*. Lanham: Rowman & Littlefield.
- Della Porta D. and Tarrow S., eds. 2005, *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham: Rowman & Littlefield.
- Risse-Kappen T. ed. 1995, *Bringing Transnational Relations Back In: Non-State Actors, Domestic Structures and International Institutions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Smith J. and Johnston H., eds. 2002. *Globalization and Resistance: Transnational Dimensions of Social Movements*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- Tarrow S., 2005. *The New Transnational Activism*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tarrow S., 2001. « Transnational Politics: Contention and Institutions in International Politics. » *Annual Review of Political Science*. 4 : pp. 1-23.

•••

CONTESTER, ÉVALUER, COLLABORER : DES PRATIQUES DES ORGANISATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT AU NIVEAU INTERNATIONAL. L'EXEMPLE DU MÉCANISME POUR UN DÉVELOPPEMENT PROPRE

Benjamin DENIS, ULB/Facultés Universitaires Saint-Louis & Michael ROBERT, ULB

Résumé

Les ONG écologistes sont omniprésentes depuis deux décennies dans les débats internationaux relatifs à la protection de l'environnement. Assurément ces groupements questionnent les typologies généralement utilisées par les analystes de l'activisme politique. Une des caractéristiques les plus marquantes de leurs pratiques est l'utilisation d'un discours expert à des fins militantes. Si cette utilisation d'une forme de connaissance atteste, d'une part, d'une certaine diffusion des savoirs en dehors des espaces clos au sein desquels ils sont traditionnellement produits et, d'autre part, d'une diversification des modes de contestation, elle diffuse également un rapport singulier au politique. Ce rapport au politique qui tend à devenir dominant au sein des mouvement(s) vert(s) a souvent été présenté comme le produit de la conversion des élites écologistes à un discours davantage gestionnaire que protestataire, préférant canaliser le capitalisme qu'en contester les fondements.

Au travers du positionnement de quelques ONG écologistes par rapport au Mécanisme pour un Développement propre prévu par le Protocole de Kyoto, nous analyserons les ambiguïtés de cette forme singulière d'activisme politique, qui se pense comme contre-pouvoir démocratique tout en cherchant à se poser en partenaire crédible du décideur. Nous nous interrogerons en particulier sur le fait de savoir si le développement d'un militantisme hyperspécialisé et technicisé n'est pas le corollaire d'une « modernité réflexive » (Giddens) et d'une hyper-différenciation des espaces sociaux (Luhmann), deux phénomènes qui tendraient *in fine* à rendre problématique la construction d'un projet politique global visant une régulation holistique des rapports sociaux. La stratégie contemporaine des ONG internationales de défense de l'environnement serait alors une réponse aux évolutions macrosociales qui ont profondément affecté les conditions d'exercice de l'engagement politique au cours des dernières décennies.

●●●

INTRODUCTION

Le fil conducteur de cette session est de passer en revue certains usages de la science ou des sciences à des fins citoyennes. Il s'agit d'étudier un registre de pratiques où la production de connaissances n'est pas valorisée uniquement pour sa contribution à l'édification d'un savoir universel, ni d'ailleurs pour les *stimuli* qu'elle peut apporter à la croissance économique, mais bien en raison du fait que cette production peut servir de support à l'élaboration d'un projet de résistance ou de transformation sociale.

Dans l'histoire, la science a souvent progressé grâce à l'appui des pouvoirs institués qui voyaient dans son développement le moyen d'élargir la gamme des outils du contrôle social et de la domination politique. Mais parallèlement – et c'est bien là toute son ambiguïté – la science, tout en contribuant à dévoiler l'univers des possibles, est l'inévitable corollaire du processus d'individuation qui est à l'origine de l'édification des sociétés démocratiques. La science a donc évolué sur une crête qui sépare le versant de la sujétion de celui de l'émancipation.

C'est parce qu'elles nous semblaient inscrire leurs pratiques sur ce second versant – celui de l'émancipation – qu'il nous a paru intéressant, dans le cadre de cet atelier, de proposer quelques réflexions sur les ONG de défense de l'environnement. Notre exposé va donc porter sur les grandes ONG de défense de l'environnement en Europe et en Amérique du Nord et principalement l'une d'entre elles, Greenpeace.

Leur tendance à la mobilisation d'un discours expert à des fins contestataires en faisait des cobayes de premier choix pour étudier l'articulation complexe entre la production d'une forme d'expertise et la volonté d'influer sur la décision politique au niveau international. Cela étant, cette articulation révèle un rapport

au politique qui nous semble singulier. C'est ce rapport que nous souhaitons étudier et pour ce faire, nous procéderons en deux temps : premièrement, au travers d'une analyse comparée entre les ONG de défense de l'environnement, d'une part, et certains groupements du mouvement altermondialiste, d'autre part, Michael Robert mettra en évidence quelques caractéristiques qui permettront de tracer les linéaments du rapport au politique de ces ONG de défense de l'environnement. Dans un second temps, je mettrai en exergue la manière dont ces traits dominants peuvent s'incarner dans des pratiques et des discours très concrets. En l'occurrence, il s'agira de ceux de Greenpeace autour de certaines dispositions du Protocole de Kyoto.

L'EXPERTISE ET LA MOUVANCE MONDIALISTE

(M. ROBERT)

Je m'intéresse particulièrement à la mouvance altermondialiste, forme de contestation hétérogène et multiforme. Certains auteurs ont d'ailleurs parlé de champ multiorganisationnel, ce qui est une de ses caractéristiques. Effectivement, les ONG environnementales participent à cette mouvance et en constituent des acteurs relativement importants même s'ils gardent leur spécificité.

J'ai croisé des observations effectuées dans les forums sociaux – locaux et européens – avec la littérature qui a été produite au niveau des forums sociaux mondiaux. Les études qui ont été réalisées à cet égard, portent surtout sur deux types d'organisations : le premier type d'organisation, qui est bien caractéristique de ce que l'on appelle l'altermondialisme, est le réseau international Attac, et le second type concerne deux grandes ONG de protection de l'environnement, les Amis de la Terre et Greenpeace.

Les forums sociaux sont un lieu très propice pour tenter de repérer les points de convergence et de divergence entre ces deux types d'organisations.

Le « militantisme réflexif » comme dénominateur commun

Parmi les points de convergence, on constate tout d'abord que ces rassemblements

altermondialistes se caractérisent par un « *militantisme réflexif* ». Il s'agit en effet d'un mode d'action collectif, centré sur le savoir, la production de connaissances ainsi que sur l'élaboration d'alternatives. Ce mode de militantisme est associé et mis en perspective avec l'action militante que l'on peut appeler « classique », issue davantage de l'histoire et des mouvements sociaux et plus particulièrement du mouvement ouvrier ou des syndicats. Cette dernière consiste surtout en mobilisations de masse, manifestations, pétitions, blocages, grèves ou actions de boycott.

Le « *militantisme réflexif* » est facilité par un profil sociologique commun aux porte-paroles des organisations en question. Ceux-ci mobilisent en général un important capital culturel et recourent souvent au registre et aux démonstrations de type scientifique. C'est le cas des membres du Conseil scientifique d'Attac et des porte-paroles et principaux militants de Greenpeace qui appartiennent souvent au monde de la recherche, qu'elle soit académique ou non, ou entretiennent des liens privilégiés avec lui.

Un deuxième point de convergence est la tentative de *chevauchement ou d'articulation des domaines de lutte*. Les ONG de protection de l'environnement s'ouvrent à ou redécouvrent des types de problématiques autres que les thématiques spécifiquement environnementales. La même démarche prévaut également

pour des organisations comme Attac qui, quant à elles, axent davantage leur réflexion sur des questions socioéconomiques.

Progressivement, on voit émerger un *domaine de lutte commun* et il semble que ces diverses associations se retrouvent sur des questions surtout liées à la globalisation – c'est-à-dire la mondialisation économique et financière – et sur une même évaluation critique des conséquences néfastes de ce processus de globalisation.

De là, on constate, chez Attac, un intérêt croisé pour les questions environnementales, notamment de la part de chercheurs étiquetés « économie du développement ». En tant que sous-discipline dans le champ de l'économie académique, l'économie du développement est plus ouverte à des thématiques « hétérodoxes » comme l'environnement. Ainsi, au sein d'Attac, il existe un groupe de recherche « environnement et développement durable ». À cet égard, on peut faire référence aux multiples interventions de Susan George sur ces questions.

Avec les ONG d'aide d'urgence, d'aide au développement, de défense des droits de l'homme ou de promotion de la paix, les ONG de protection de l'environnement confèrent à la mouvance altermondialiste une grande partie de sa crédibilité morale et internationale. Par ailleurs, à l'instar des syndicats traditionnels, les ONG environnementalistes sont tenues de se positionner face aux altermondialistes parce que, d'un côté, ceux-ci tendent à véhiculer des critiques et des revendications qui sont relativement proches des leurs et, de l'autre côté, elles ne peuvent pas rester à l'écart d'un mouvement relativement important et très dynamique, d'autant que leurs propres adhérents sont souvent militants, voire même adhérents, de cette mouvance.

Greenpeace justifie sa participation à cette contestation multiforme et hétérogène par « la nécessité d'accroître l'impact de ses campagnes, ce qui passe par un élargissement de son auditoire et un partage de ses préoccupations ainsi que par une volonté d'échanger avec les autres composantes sur des domaines non environnementaux ». Il est aussi fortement question de construire des alliances lorsque c'est nécessaire.

Des rapports au politique divergents

Les **groupes du type altermondialiste** ont été créés après 1994/95 (1998 pour Attac) sur une thématique spécifique : *la lutte contre la mondialisation financière*, surtout pour en évaluer le processus et en dénoncer les effets. Ils définissent ainsi la globalisation financière : une des formes actuelles du développement du capitalisme et le produit de décisions politiques reposant sur une idéologie spécifique, à savoir le néolibéralisme, également appelé le libéralisme économique, une forme particulière du libéralisme. Ces groupes dénoncent surtout les intérêts particuliers des principaux protagonistes de ce processus : les grandes institutions internationales (le FMI, la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du Commerce), les institutions régionales (l'Union européenne), les entreprises transnationales, les instances informelles comme le G8, le Forum économique mondial de Davos et les grands pays industrialisés, avec les États-Unis en premier lieu. Ces groupes contestent fortement les activités de ces acteurs qui sont jugées néfastes sur les plans à la fois économique, social, culturel, démocratique ou pour la paix.

Nous avons défini un profil dominant des élites de ce type de mouvements que nous avons appelées des « *érudits engagés* » car il s'agit surtout d'intellectuels, issus du monde des sciences humaines, sociologie, science politique, économie, histoire et philosophie.

En termes de finalités, ces acteurs visent principalement à *modifier le cours du processus de mondialisation*, dont ils considèrent qu'il ne s'agit pas d'un processus naturel ou irréversible, dans un sens qui corresponde davantage à leurs idéaux de justice, de solidarité et d'équité. Cela passe par le biais de la définition et de la promotion d'une alternative, d'une autre mondialisation, en tout cas d'un autre monde se traduisant, dans le cas d'Attac, par une volonté, certes diffuse mais bien marquée, d'une transformation sociale large. La stratégie utilisée peut être qualifiée de « *prosélytisme didactique* » : une dynamique de contre-feu visant principalement à déconstruire le discours dominant néolibéral et à convaincre par la démonstration intellectuelle et par la diffusion d'un savoir sur le mode de l'éducation populaire. Cette caractéristique ne s'inscrit pas

pour autant en rupture totale avec les institutions politiques puisqu'Attac utilise ses capacités à produire des analyses et des dossiers scientifiques afin de peser également sur le débat public, au niveau local, national, régional ou supra-national. Je pense ici spécifiquement aux liens qui peuvent exister entre les membres du Conseil scientifique d'Attac, en France ou en Belgique, et certains parlementaires nationaux et européens en vue de promouvoir le vote d'une loi sur la taxe Tobin qui s'inscrit dans une stratégie de transformation politique et sociale globale.

Du côté des **ONG environnementales**, même si elles portent un regard plus intéressé sur la critique de la mondialisation, elles souhaitent conserver *leur autonomie et leur spécificité*. Leur activité principale ne se résume donc pas à une critique de la globalisation mais s'attache davantage à défendre des causes ou des intérêts particuliers qu'elles lient avec un discours global de critique sur la mondialisation libérale et sur le néolibéralisme. Le *leitmotiv* reste *la protection de l'environnement*, une thématique qui n'est pas problématisée dans une perspective de transformation sociale globale.

Greenpeace garde d'ailleurs ses distances avec certains groupes considérés comme trop radicaux et refuse tout positionnement sur le clivage politique gauche/droite. Elle met cependant à profit sa participation dans les forums pour diffuser un autre discours que celui des associations de type Attac. Cela lui permet de réaffirmer la spécificité de la position

écologique face à un engagement et une visibilité de plus en plus prononcés d'acteurs qui ne bénéficient pas du label écologiste sur des thèmes spécifiques comme le réchauffement climatique.

En ce qui concerne le profil dominant de ces élites, nous parlons de « *scientifiques engagés* » issus surtout des sciences exactes et, dans une moindre mesure, des sciences de la vie. Leur finalité concerne davantage des luttes sectorielles, comme la protection des forêts et des océans.

Leur stratégie se situe à la fois dans la ligne médiatique et dans la *contre-expertise de dossiers*. Ces organisations sont souvent présentées comme les représentantes d'un militantisme fondé sur ces pratiques d'expertises et capables d'associer « coups » médiatiques et rapports bien étayés.

L'exemple de Greenpeace est emblématique de cette démarche associative, très professionnelle, ce qui a permis de mettre en lumière dans les débats publics les thématiques écologistes comme le réchauffement de la planète, les OGM ou le nucléaire civil.

Enfin, ces organisations développent une expertise alternative afin d'obliger les autorités publiques, les entreprises et les médias à entrer également dans ce jeu de l'expertise et de la contre-expertise, que l'on appelle la querelle d'experts, ce qui leur permet de s'imposer comme des interlocuteurs compétents et légitimes.

GREENPEACE ET LES PUITS

(B. DENIS)

Nous avons travaillé sur le positionnement de Greenpeace concernant une disposition particulière du Protocole de Kyoto : la question de l'inclusion des puits de carbone dans le cadre du Mécanisme pour un Développement propre (MDP).

Le Protocole de Kyoto, le MDP et les puits

Le Protocole de Kyoto impose des objectifs de réduction et de limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre aux États industrialisés parties au Traité. Pour atteindre les objectifs de réduction qui leur sont assignés par le Proto-

cole de Kyoto, les États parties ont le loisir de recourir à deux types de stratégies.

Premièrement, ils ont la possibilité de mettre en œuvre des « mesures domestiques » de réduction de gaz à effet de serre qui peuvent passer par des réformes dans la politique des transports ou une aide à la réfection des habitats, par exemple. La deuxième voie par laquelle les États peuvent amorcer cette politique de réduction de leurs émissions des gaz à effet de serre est le recours à ce que l'on appelle les « mécanismes de flexibilité ».

Le Protocole de Kyoto prévoit trois mécanismes de flexibilité : le commerce d'émissions, le Mécanisme de mise en œuvre conjointe et le Mécanisme pour un Développement propre. C'est sur ce dernier mécanisme que va porter mon intervention.

Le principe général du Mécanisme pour un Développement propre vise à autoriser les pays industrialisés ou les industries originaires de ces États à obtenir des certificats de réduction d'émissions en échange de projets d'investissements qualifiés de « propres » dans les États en développement. Les États industrialisés à l'origine de ces investissements pourront ensuite se prévaloir des certificats de réduction d'émissions obtenus, pour atteindre les objectifs de réduction ou de limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre qui leur ont été assignés dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Cette question du MDP ne va pas sans soulever quelques problèmes pratiques quant au fait, par exemple, de savoir comment calculer le volume des crédits alloués. Mais la question la plus sensible est sans doute celle des activités éligibles au titre de ce Mécanisme pour un Développement propre. En effet, devait-on simplement encourager les énergies renouvelables et certaines réformes du secteur de l'énergie, par exemple, en modernisant la production d'électricité ou devait-on également y inclure les projets de puits de carbone ? Les puits de carbone sont constitués des végétaux qui contribuent à absorber le carbone de l'atmosphère.

Les puits et l'environnement

Cette question des puits soulève deux types de problèmes : tout d'abord, des problèmes environnementaux, en particulier la question de la permanence. Certaines études scientifiques – elles ont notamment été répercutées par le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), institution coupole qui produit l'expertise adoubée par les Nations Unies en matière de changement climatique – ont mis en évidence que le stockage de ce carbone était temporaire et que la contribution des puits de carbone aux concentrations de gaz à effet de serre pourrait s'inverser en cas de réchauffement. Jusqu'à présent, les puits ont contribué à retirer du carbone de l'atmosphère. En cas de réchauffement, certains scientifiques ont attiré l'attention sur le fait que les puits pourraient contribuer à rejeter du carbone dans l'atmosphère. Dans ce cas-là, on

assisterait à un phénomène d'emballement du réchauffement.

Deuxième type de problème environnemental posé par la question des puits : celui de la biodiversité puisque la tentation est grande, et elle a d'ailleurs été concrétisée par certains projets, de recourir à la plantation d'essences à croissance rapide sur des surfaces très importantes. Cela contrevient bien sûr à la préservation de la biodiversité et peut en outre provoquer des stress hydriques.

L'impact social des projets puits dans le cadre du MDP

Des problèmes sociaux sont également soulevés par la question des puits : lorsque des projets de puits de carbone sont mis en œuvre dans le cadre du Mécanisme pour un Développement propre dans des pays en développement qui connaissent un problème d'accès à la terre, où il existe des tensions sociales très fortes autour de l'accès aux terres cultivables, le fait que certains États industrialisés ou que certaines firmes multinationales puissent s'approprier d'importantes superficies de terres cultivables et ce, pour y développer des projets de plantations, pose question. Il y a là un grand risque que, sous couvert de lutte pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre, ces pratiques n'exacerbent les vives tensions sociales que connaissent déjà de nombreuses régions.

On peut également évoquer d'autres problèmes comme l'hétéronomisation du projet de développement des sociétés du Sud qui, pour les choix technologiques, les choix d'infrastructures et la détermination de leur politique énergétique, seront de plus en plus dépendantes des stratégies de réduction de gaz à effet de serre mises en œuvre par les États industrialisés et par certaines firmes multinationales.

On pourrait en outre faire remarquer que la forêt est également un milieu de vie et que, dans le cadre de ces puits, les droits des populations indigènes ne sont pas pris en considération.

Le positionnement de Greenpeace : entre critique et pragmatisme

La position de Greenpeace sur l'inclusion des puits dans le cadre du Mécanisme pour un Développement propre a été formalisée dans un document déposé le 20 août 2002. Tout

d'abord, Greenpeace prend une position de principe contre l'inclusion des puits dans le cadre des projets de Mécanisme pour un Développement propre. Pour Greenpeace, en effet, la priorité doit être donnée aux réductions des émissions de gaz à effet de serre qui viennent de la combustion d'énergies fossiles. Cela dit, comme l'intégration des puits dans le MDP est autorisée au cours de la première période d'engagement qui va de 2008 à 2012, il est important, selon Greenpeace, de s'assurer que ces projets apporteront un bénéfice à la fois réel, mesurable et durable à la lutte contre le réchauffement. On voit donc émerger une posture qui relève de ce que j'appellerai un « *pragmatisme critique* ». Greenpeace va ainsi se focaliser notamment sur la question de la non-permanence et essayer de définir une série de critères permettant de garantir ou de contribuer du moins à ce que ces projets de puits dans le cadre du MDP soient des projets durables et efficaces du point de vue environnemental. Dans le chef de Greenpeace, cela passera notamment par la promotion d'une proposition qui avait été avancée initialement par la Délégation colombienne et qui visait à organiser la délivrance de crédits temporaires autour de la question des puits.

Quelles sont les conclusions que l'on peut tirer par rapport au type de positionnement de Greenpeace sur la question de l'inclusion des puits dans le MDP ?

Il s'agit d'abord d'une *contestation relativement confinée*. Dominique Caouette a parlé de campagne transnationale et de cosmopolitisme enraciné dans des mouvements locaux. L'analyse de la stratégie de Greenpeace montre, du moins sur des sujets aussi techniques, qu'il n'existe pas vraiment de campagnes transnationales de mobilisation vers le grand public. Il n'y a pas non plus d'enracinement dans un terreau social très concret.

Il s'agit par ailleurs d'un *discours critique très technicisé*. Greenpeace commente les modalités du dispositif en s'accommodant de la philosophie sur laquelle ce dispositif repose. Il existe donc une volonté de définir des critères techniques pour encadrer le MDP mais pas de remise en question fondamentale de la rationalité sur laquelle ce MDP a été construit. C'est par ailleurs un *discours critique très spécialisé* : les critiques restent en effet cantonnées quasiment exclusivement aux questions environnementales – efficacité de ce dispositif, non-permanence, biodiversité – mais

les enjeux sociaux et politiques liés à ces dispositifs ne sont quasiment pas abordés par Greenpeace.

Ce positionnement révèle par ailleurs *une certaine tentation du partenariat*. On sent chez Greenpeace la volonté de se poser en partenaire crédible des décideurs mais également des firmes multinationales par la suggestion d'une série de mesures de cadrage. Certains documents du WWF (World Wildlife Fund) montrent que cette tentation est loin d'être l'apanage de Greenpeace et qu'elle est même peut-être plus forte pour certaines organisations comme le WWF.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les discours et les pratiques des ONG de défense de l'environnement se caractérisent indéniablement par une *grande utilisation des savoirs scientifiques* et plus précisément par *la production d'une contre-expertise*, ceci afin de mettre en évidence certains enjeux et pour développer un discours critique. La technicité et la spécialisation de ces discours sont à la mesure de celles des dispositifs dont il est question. Peut-être ces deux propriétés du discours de Greenpeace par rapport à l'inclusion des puits dans le MDP sont-elles symptomatiques d'une société à la fois en cours de globalisation et en cours de différenciation.

En cours de globalisation, car les différentes sociétés de la planète sont de plus en plus interconnectées de sorte que des dispositifs globaux extrêmement élaborés deviennent nécessaires à leur régulation. *Elles sont en outre différencierées* car le social semble se différencier en sphères de plus en plus spécialisées et par conséquent la maîtrise des dispositifs de régulation de ces domaines segmentés requiert une hyperspecialisation de la critique.

Les dispositifs contemporains d'action publique ne sont que le reflet de cette double caractéristique et leur critique ne peut dès lors que passer par une certaine forme de spécialisation et de technicisation.

Aujourd'hui, face à cette double évolution, les connaissances à caractère scientifique et la capacité à fournir une contre-expertise représentent une ressource essentielle pour les groupes humains porteurs d'un projet d'émancation sociale et de contestation.

Cela étant, cette tendance n'est pas sans ambivalence. Le rapport au politique que révèlent des pratiques confinées dans l'orbite des institutions internationales et inscrites dans le registre de la « contre-expertise environnementale » soulève bon nombre de questions.

Ainsi, comment concilier *technique globalisée et démocratie*, c'est-à-dire comment organiser concrètement la définition autonome des

orientations collectives d'une société lorsque celle-ci repose sur des phénomènes qui ne peuvent être appréhendés qu'au travers d'un discours savant ?

Par ailleurs et en guise de conclusion, le militantisme de dossier des ONG environnementales ne risque-t-il pas de glisser vers un partenariat atone qui ratifie et reproduit la *doxa* des dominants sans parvenir à l'altérer ?

•••

Références

- Greenpeace International, "Submission by Greenpeace on Issues related to modalities for including afforestation and reforestation under Article 12", 20th August 2002, 16 p.
- Watson R. T., Noble I. R., Bolin B., Ravindranath N. H., Verardo D. J. and Dokken D. J. (Eds.), *Land Use, Land-Use Change, and Forestry. Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, UK, 2000, 375 p.
- Della Porta D., Kriesi H., "Social Movements in a Globalizing World: an Introduction", Della Porta D., Kriesi H., (Eds.), *Social Movements in a Globalizing World*, London/New-York: Mc Millan, 1999, pp. 3-22.
- Ollitrault S., "Des plantes et des hommes. De la défense de la biodiversité à l'Altermondialisme", *Revue française de science politique*, Vol. 54, n° 3, juin 2004, pp. 443-463.
- Fréour N., "Le positionnement distancié de Greenpeace", *Revue française de science politique*, Vol. 54, n° 3, juin 2004, pp. 421-441.

SOCIAL MOVEMENT AND BIOPIRACY

Vandana SHIVA,

*Research Foundation for Science, Technology and Ecology – New Delhi,
Bernheim Chair ULB 2005/2006*

In a very narrow sense, biopiracy is the phrase some of us, in the social movement, have evolved to refer to the patenting of life forms. I would call it "*the piracy from the past*", from centuries of traditional knowledge, cumulative and collective innovation. This piracy from the past creates a false claim to novelty and invention even though knowledge has evolved since ancient times in third world countries. It is thus intellectual theft. It also leads to resource theft because basically a patent is an exclusive right to exclude others from the use, development and production of patented products and processes. Once a patent is taken on traditional knowledge that exists, it has within it the mechanism to exclude the very communities that generated the knowledge through cumulative and collective innovation and to dispossess them of their rights. That's why in fact these patents are being taken.

I would actually like to enlarge this concept of biopiracy to the piracy from nature because a patent on life claims to create what nature is actually creating. More often these patents are based on discovery and not on invention. By its very nature a patent on life is not an invention because life cannot be invented. It can be manipulated, damaged, mutilated but not invented. Moreover, evolution is the process of millions of years of all living organisms, changing, self-organising, mutating internally and giving us the diversity of life forms we have on this planet. It is in the nature of living organisms to do two things that non-living cannot do: to multiply and to reproduce.

We are facing now two main kinds of patents:

- Patents covering technologies that are designed for one purpose only: how to stop evolution, how to stop living systems from evolving. In that respect, one of the issues coming up before the international community is the technology that the social movements have named "terminated technology" because its objective is to terminate fertility and seeds;

- Patents covering genetically engineered seeds in order for them to become sterile so that farmers could never grow out another crop from these seeds. As a result, the corporations would gain an enlarged market by forcing farmers to come to the market place each year.

This is what I call the "*piracy from the future*". This piracy from the future is not just in the deliberate design of sterile seeds. It is also in the deliberate denial of farmers' societies, cultures and the denial of the capacity of citizens to be able to opt for what kind of crops they will grow and what kind of food they will eat.

Across the world, where people have had the free choice and the appropriate information, there has been a global rejection of genetically engineered seeds and crops. Where people do not receive this information – for instance, in the US where there is no labelling law – nobody knows which food is genetically engineered, which is not, and then these engineered crops and seeds have spread.

To sum it up: citizens' rights on environmental and health safety end up being defined not as fundamental rights guaranteed under democratic constitutions but as interference within free trade.

I would like to present some of our activities and campaigns in the domain of patent on life.

First, it is important to emphasize the fact that it is quite a challenge to bring the very complicated idea of patent to ordinary citizens but I think we have succeeded through various innovative initiatives.

Our basic argument has been the following: the ideas of a patent on life and of intellectual property rights are inappropriate to the domain of living systems. This has had a huge impact. It has led to the questioning of the Trade Related Intellectual Rights (TRIPs) in WTO; many governments have taken on these issues

and submitted proposals on how the TRIPs should be re-written. The TRIPs review is a mandate under article 27.3 B of the TRIPs agreement. It's also a mandate under article 71.1. It is a part of the Doha round that is constantly under revision, but giant industry ships the TRIPs and does not want a changing of the law. So while we continue to work on review and reform of TRIPs real issues are not negotiated, they are just dictated and whoever is quicker and more clever in manipulating gets the agenda through. So we know that we have to continue to raise those questions at the global level but at the same time we also have to create other means to change that regime. One of these means is legal activism and we have many examples of biopiracy all over the world.

Among our activities and initiatives in that respect, I would like to introduce some cases we did not let pass.

The first one was the **neem teeth dentifrice**. The neem is a tree we have used for pesticide control and medicine for centuries. Its uses are documented in every ancient literature. The twig of the tree is used as a teeth brush.

In 1984, I had a big surprise: I discovered that a US company was claiming that it had invented the first use of neem for pesticide. We dug up the patent and we dug up other patents. We took it to the European Patent Office and the US Patent Office on the basis of a mobilisation we called the "Neem Campaign". 100.000 farmers, healers, doctors, etc., signed that petition. The US Patent Office said: what is your commercial interest? We answered that we have a civilisation interest in neem, not a commercial interest. They replied: sorry, you must have a commercial interest. We will entertain your challenge but we will not engage into a public interest challenge. Fortunately, the European Patent Office does have consideration on public morality and we were able to bring the case. We fought it for eleven years in order to establish two things:

1) to create public education on issues of patenting and biopiracy and

2) to force the regimes that institutionalise these perverse patents to retract, thus accepting that the patent system is not a very reliable system: you can take any existing knowledge and if you are the quickest you can file a patent.

The patents are granted at national level or, in the case of Europe, at the European Patent Office. But no European patent inspector has any idea of what the Amazonian or African tribes use. It is then very easy to distil knowledge, put it into a certain format and claim it to be an invention.

That's exactly what happened with **our Basmati rice**. Anyone in the world knows Basmati rice and yet a company in Texas, Rice Tech, claimed that it had invented the plant.

Again, we took that challenge on and we first took the issue to the public. There were huge rallies organised in Delhi, protests organised at the US embassy to say: you are pirating our biological and intellectual heritage. We also went to the Supreme Court of India to force the Indian government to take on this challenge. We said that we, as citizens, we can do it once in a while but it's really the duty of the State to protect the national heritage. The government was reluctant. I also went to Rice Tech in Texas, found church activists who joined this campaign. We had an Internet campaign, which basically wrote to the US Patent and Trademark Office, USPTO, that if they do not strike down this patent, we would have to rename them the US Piracy and Theft Office.

The combination of these multiple pressures ended up with a revocation of 99% of that patent.

The more recent biopiracy we had to fight was a **Monsanto claim to an ancient Indian wheat variety, which is very low gluten and low-elasticity**. Monsanto claimed to have "invented" the properties of this indigenous Indian wheat. We fought that case with Greenpeace and this patent has also been struck down.

As you noticed from these examples, one case takes 10/11 years. It takes a lot of mobilisation. Citizens win these cases because they don't fight them merely as legal cases. We fight them as social movements. It is the pressure and the embarrassment from the social movements that really force the revocation because law is the kind of thing that you can always bend in favour of the powerful. Moreover our pressure is also on our own government as its duty is to protect our national heritage.

There is of course a very big problem around this issue: biopiracy is being legalised

through what are called **Access and Benefit Sharing Arrangements**. You, as farmer, have the knowledge, you have the biodiversity, we, as corporation, will have access to it, we will patent it and we will give you 0.1% share out of the profits we make. But, even if the farmer receives 0.1%, in fact, taking a patent means that the corporation will have the right to exclude the farmer from using neem for skin care, as pesticide, etc. It therefore means the denial of the rights that should be inalienable. Benefit sharing in financial terms is actually economically extremely damaging to local communities. So we have to continue to deal with the discussion on Access and Benefit Sharing Arrangements.

There is another political movement on biopiracy, which I think is growing and is going to find new convergences in the future.

In India, we started in 2002 to take the issue of biopiracy to an organised political level. In the Indian Constitution, we have the recognition of local village communities as the highest competent authority through the amendments 73 and 74 to our Constitution. On that basis, we have organised massive mobilisation at village level to basically declare 'Biodiversity Republics'. In the Indian language, these Biodiversity Republics are called "The Democracy of Life". They are focused on being GMO free, patent free, chemical free zones.

With respect to GMOs, Europe has also evolved something very similar but totally independently. 3.600 local governments have passed resolutions saying that they will be

GMO free zones and 160 regional governments have declared they will never allow GMOs to enter.

I believe that these movements for creating new freedom zones are a way of redefining the rules of trade, intellectual property and the patents of utilisation of our biodiversity.

For us, fighting biopiracy is fighting for intrinsic worth of all life forms and therefore it is an ethical movement. Fighting biopiracy is for us the most important anti-poverty movement in the world because two-third of humanity lives on biodiversity. Outside of the industrial system, you either have a forceful economy or you have a biodiversity economy. The majority would live in a biodiversity economy. The denial of our rights to our own biodiversity means increasing poverty. The forced payment of royalties means more outflows. A rough calculation shows that patents on seeds would mean a trillion dollars of payments by the South that produced the genetic diversity of crops to the North and Northern companies would literally steal that genetic diversity.

It is also a sustainability movement because if biodiversity is being locked into patents, there will be less of biodiversity, more manipulation of it and more contamination. The defence of biodiversity and the defence of sustainable use of biodiversity require that we create alternatives to the monopoly system linked to patents. The way we are doing it is to defend the biodiversity and the intellectual heritage that goes with it as a commons, as a public good. That's what our involvement in democracy movements aims to do.

•••

References

<http://www.vshiva.net>

<http://en.wikipedia.org/wiki/Biopiracy>

Shiva V., *The neem tree. A case history of biopiracy.* (<http://twinside.org.sg/title/pir-ch.htm>)

Shiva V., *Biopiracy: The Plunder of Nature and Knowledge.* South Press. 1997

•••

Seconde session de l'atelier

**PENSER LES SCIENCES DANS LA SOCIÉTÉ :
QUEL IMPACT SUR LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS SCIENTIFIQUES ?**

EN FINIR AVEC L'IMAGE DU SOMNAMBULE

Isabelle STENGERS, *ULB*

Résumé

L'image du scientifique créatif comme somnambule est datée du début du XX^e siècle (Planck) et elle a trouvé ses lettres de noblesse avec la notion de paradigme due à Thomas Kuhn. Le somnambule (en général situé sur le faîte d'un toit) est celui qui ne doit surtout pas être réveillé, qui ne doit pas prendre conscience des risques qu'il prend. De même, la créativité du scientifique aurait besoin d'une foi (aveugle) quant à la pertinence de son approche.

Cependant cette image correspond aussi à ce que le philosophe Whitehead appelait le "professionnel" inventé au cours du XIX^e siècle, celui qui travaille avec d'autant plus d'efficacité et de rapidité à creuser son sillon qu'il ignore, juge avec arrogance, mépris et naïveté ce qui se situe en dehors de ce sillon.

Enfin, l'image du somnambule correspond bel et bien au mode de formation des scientifiques tel qu'il est apparu en Allemagne (Liebig, école de Giessen) et s'est étendu à toute l'Europe.

Le somnambule ne désigne pas un chercheur isolé, absorbé dans une recherche "pure", mais plutôt un chercheur fonctionnant sur un double registre de pensée - esprit critique et lucide à l'intérieur de sa communauté, et esprit "phobique", réclamant de ne pas avoir à s'intéresser à ce qu'il affirmera "non scientifique" alors même que, le cas échéant, il contribue à une innovation appelée à transformer le monde commun. Il n'est pas naïf pour autant : il déchiffre son monde en termes d'opportunités, en termes de ce qui lui permettrait d'étendre et de renforcer l'importance de ce qui compte pour lui.

Au moment où nous entrons dans ce qu'il est convenu d'appeler une "économie de la connaissance", les universités continuent à former des chercheurs somnambules, habitués à opposer ce qui est "vraiment scientifique", et ce qui est de l'ordre du bavardage ("éthique"), qu'il faut bien tolérer. Il est plus que temps d'apprendre à résister à la fois à l'image du scientifique-somnambule et au mode de formation qui fabrique en effet des phobiques persuadés que ceux qui leur demandent de s'intéresser au monde où ils vivent constituent une menace.

•••

En tant que tel, le personnage du somnambule n'est ni négatif, ni positif. Somnambules, nous le sommes tous un peu, en ce sens où ce terme traduit la puissance éventuellement extraordinaire de la répartition que nous ne cessons d'effectuer entre ce à quoi il faut faire attention et ce qui peut être négligé.

Ainsi, une célèbre expérience en psychologie cognitive présentait un film où des joueurs, dont certains étaient en tee-shirt blanc, se passaient de multiples ballons. Il était demandé aux spectateurs de compter les passes entre joueurs en tee-shirt blanc. Tâche difficile, demandant beaucoup de concentration. Et ce que, de manière régulière, ceux

qui sont ainsi absorbés à compter les passes ne voient pas, c'est qu'entre les joueurs, qui continuent leurs passes de manière imperméable, se glisse un acteur déguisé en gorille (noir !) qui fait un grand geste face à la caméra avant de quitter la scène. J'ai subi ce test et je n'ai pas vu le gorille. On est tellement attentif aux passes que l'on ne remarque pas cette intrusion pourtant évidente.

Nous sommes donc tous un peu somnambules mais l'image du somnambule, telle qu'elle est véhiculée dans nos institutions académiques, est très différente car elle lie somnambulisme, attention sélective et créativité, et c'est ce qu'affirme l'image du somnambule se promenant sur le faîte d'un toit, exigeant qu'on ne le réveille surtout pas. Affirmant son droit « de ne pas voir le gorille ».

Pour être créatif, est-il souvent affirmé, le chercheur doit croire que ce qu'il étudie est d'une importance centrale. Étant donné que sa créativité est en jeu, il doit aussi considérer que ceux qui veulent attirer son attention vers des problèmes non scientifiques lui « veulent du mal ». Pourquoi ? Parce qu'ils veulent le réveiller et que s'il se réveille, il « tombera », c'est-à-dire perdra sa créativité de scientifique. Cette perte potentielle se reflète également dans le type particulier de sourire qui accompagne la réponse : « oui, mais ça, ce n'est pas scientifique », remarque qui n'a d'ailleurs parfois pas besoin d'être formulée explicitement (le sourire suffit). On peut en outre citer de grands physiciens qui ont dit : « il ne faut pas que les étudiants en science étudient l'histoire des sciences ». Pourquoi ? Parce qu'elle pourrait inspirer des doutes quant à la stabilité de ce qui est aujourd'hui l'état de l'art.

AUX ORIGINES DU SCIENTIFIQUE-SOMNAMBULE

Prenons un peu de recul : il est possible de dater l'image liant somnambulisme, attention sélective et rejet de ce qui pourrait attirer l'attention sur la sélection elle-même. Elle date du XIX^e siècle et nos universités sont héritières du type d'événements auxquels cette image peut être associée. C'est à Giessen, en 1825, que le chimiste Liebig innove en ce qui concerne la formation des chimistes. Auparavant, cette formation prenait de très nombreuses années. Quelques décennies plus tôt, on pou-

vait même lire dans un article de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert que la chimie était une passion de fou car une vie était nécessaire pour devenir un bon chimiste. Or, à Giessen, le doctorat prend trois ans. Cela signifie que sont éliminés l'histoire de la chimie, les recettes des artisans de la chimie et tout ce qui n'est pas immédiatement utile pour « faire avancer » l'état de l'art tel que les protocoles et les instruments le définissent.

L'innovation de Liebig a connu un grand succès. Les chimistes européens et américains vont alors se former à Giessen et dans d'autres universités allemandes qui adoptent le même modèle. A tel point que, dans de nombreux romans du XIX^e siècle, lorsqu'ils mettent en scène un chimiste, ce dernier est bien souvent doté d'une épouse allemande : il a épousé la fille du patron du laboratoire allemand où il a été faire ses études.

Le modèle de Giessen a produit ce que nous connaissons tous, c'est-à-dire des communautés à la fois responsables de la production de savoir et de la reproduction des chercheurs. Ce lien constitutif entre production et reproduction est devenu l'idéal général de nos universités.

Au XIX^e siècle, le renouveau de l'industrie chimique allemande est avant tout dû à la transformation de l'ensemble des pratiques de type artisanal par des pratiques liées aux protocoles mis au point dans les laboratoires universitaires. Les étudiants sortis des laboratoires universitaires sont immédiatement utiles pour passer du protocole de recherche au développement industriel. Mais Liebig est l'un des premiers à promouvoir l'image d'une science désintéressée et autonome à laquelle on ne peut pas imposer de questions, seulement bénéficier de ses retombées, en d'autres termes, l'image de la poule aux œufs d'or. Si l'on veut une science féconde, il ne faut demander aux scientifiques ni de se justifier quant à leurs choix de recherche, ni de rendre des comptes sur les raisons pour lesquelles ils la mènent en privilégiant tel aspect et pas un autre. Il faut nourrir le scientifique comme on nourrit la poule, pour ses œufs d'or, ou le respecter comme on respecte le somnambule.

On a donc une situation duale : le scientifique qui se veut désintéressé, mais qui produit des savoirs « en or », immédiatement en

prise avec le développement industriel. Le succès de ce modèle a été énorme. Il s'agit d'une association entre, d'une part, une science qui a les moyens d'assurer un développement rapide, dont les scientifiques sont libres de coopérer avec ceux pour qui leurs résultats pourraient valoir de l'or, mais sans compte politique à rendre et, d'autre part, des alliés (industries, États) qui non seulement bénéficient de ces résultats, mais aussi de l'autorité de la science et de la définition d'un point de vue scientifique, objectif, pour faire taire les objections et les doutes.

L'ensemble crée non seulement une dépolitisisation de ce que l'on appelle développement, mais aussi une expulsion de ce qu'on appellera les « grandes questions », notamment celles qui reviennent aujourd'hui avec l'évidence du caractère anti-durable de ce développement.

LE NOUVEAU CONTEXTE

Nous sommes au début d'une nouvelle histoire, qui voit la fin des prétentions de la poule aux œufs d'or. Dans le résumé introductif, j'ai associé cette histoire à « l'économie de la connaissance », et ce matin, Vandana Shiva nous a parlé de quelques aspects de cette économie de la connaissance, en particulier du rôle absolument dominant que peuvent prendre les commanditaires des recherches scientifiques par la prise de brevet qui est désormais systématique, même sur des productions scientifiques autrefois vues comme faisant partie des « commons », des biens communs de l'humanité.

Parler des *commons*, c'est marquer l'analogie avec un terrible épisode du début de ce que l'on a appelé l'industrialisation en Angleterre, c'est-à-dire le mouvement des *enclosures*. Les communautés paysannes ont été détruites par le fait que des lieux où, par droit coutumier, elles pouvaient mener paître leurs animaux, chercher du bois, etc., ont été clos. La primauté du droit de propriété les a alors condamnées. Le droit de propriété est devenu le droit d'abuser.

Aujourd'hui, le droit de propriété joue un rôle de plus en plus important dans les recherches scientifiques. Une des conséquences pourrait en être une remise en question de cette construction - déjà discutable mais qui avait sa

stabilité - de la recherche académique par rapport à ceux qui la nourrissent. Cette construction, qui permettait aux scientifiques d'effectuer leurs recherches sans être immédiatement soumis aux impératifs des commanditaires et, éventuellement, au secret qui va avec le droit de propriété, assurait également une fiabilité relative de leurs recherches (du moins dans ce qu'elle prenait en compte). En effet, la fiabilité d'une production scientifique provient non d'une éminente rationalité qui serait celle de l'« esprit scientifique », mais avant tout du caractère collectif de cette production, des exigences et épreuves qui dépendent de son acceptation.

Aujourd'hui, avec l'économie de la connaissance, qui signifie que la production de connaissance est devenue trop importante pour qu'on la laisse aux mains des scientifiques, pour qu'on ne la mette pas directement au service de la cause sacrée de la lutte pour la compétitivité, cette fiabilité est mise en question, en même temps que le caractère collectif de la recherche. Si l'avenir de ce que propose un scientifique ne dépend plus de ses collègues, mais de l'intérêt des commanditaires, ce qu'on appelle l'objectivité des sciences ne sera plus seulement une simplification dangereuse, mais un pur et simple mensonge.

Les universités, qui se sont créées sur le modèle de la formation de somnambules hyper-créatifs, devraient à mon sens réfléchir à ce nouveau contexte. En effet, la formation de jeunes scientifiques n'a pas encore pris acte du nouveau paysage dans lequel la recherche s'effectue. Je peux à cet égard témoigner de la très rapide démoralisation de beaucoup de jeunes chercheurs en sciences. Ils sont toujours éduqués sur un mode qui leur demande de résister à la « séduction » des grandes questions, ils sont toujours prêts à définir comme ennemis ceux qui les inciteraient à se poser ces questions dites non scientifiques mais ils savent qu'ils vont devoir travailler là où on leur dit de travailler et ont perdu ce qui les tenait et les poussait à créer, c'est-à-dire le défi de produire quelque chose qui tienne contre les objections de leurs pairs. Le modèle de la poule aux œufs d'or se retourne contre eux, car il leur interdit de poser la (grande) question de ce qui leur arrive et leur permet seulement de gémir à l'irrationalité montante, comme une poule qu'on égorgé.

FIABILITÉ ET LUCIDITÉ

Un autre aspect de la nouveauté contemporaine est l'apparition de mouvements d'objection et de lutte de non-scientifiques qui réclament de se mêler de ce qui n'était pas censé les concerter, c'est-à-dire les mécanismes de choix et de décision en matière d'innovation ou de relations entre science, développement et société qui concernent l'avenir commun. On peut ici se référer à l'ancienne définition des intellectuels – ceux qui, à l'époque de l'affaire Dreyfus, étaient accusés de se mêler de décisions de justice qui ne les regardaient pas.

De tels mouvement auraient vitalement besoin de scientifiques qui ne soient pas des somnambules, qui soient fiables, d'une fiabilité qui est précisément celle que menace l'économie de la connaissance, mais qui soient aussi lucides, capables de se présenter pour et avec ce qu'ils savent et non comme représentant « le point de vue scientifique », censé être le point de départ pour toute mise en problème valide d'une situation, capables de définir avec précision les conditions de fiabilité de ce qu'ils savent et de mettre également en lumière dans quelle mesure ce savoir est pertinent pour la situation à propos de laquelle ils interviennent, quitte à souligner le besoin crucial de savoirs différents, de « co-experts », diplômés ou non, sans lesquels leur propre savoir ne sera pas fiable. Il s'agirait donc de scientifiques qui, contrairement aux somnambules, pourraient être considérés comme partenaire fiables parce qu'ils sauraient cultiver l'appétit pour le co-apprentissage de ce que requièrent les situations où un savoir scientifique est en jeu, mais pas aux commandes.

Le scientifique dont nous avons besoin et que l'université, en tant qu'institution publique, devrait avoir la charge de former est celui qui saurait que la valeur et la signification de ce qu'il connaît, dans chaque situation, dépend d'autres savoirs qui peuvent éclairer les différences entre les situations concrètes et celles, hautement purifiées et contrôlées qui sont les lieux de naissance des savoirs scientifiques.

Aujourd'hui, lorsque les mouvements de contestation expérimentent des trajectoires d'apprentissage, c'est-à-dire apprennent à en savoir de plus en plus sur une question comme par exemple celle des OGM, ils rendent

également perceptible la naïveté des scientifiques promoteurs, en l'occurrence des scientifiques de laboratoire qui comprennent l'agriculture à partir des laboratoires. Ceux-ci sont très mal préparés à affronter les objections autrement que par des arguments d'autorité, et c'est leur désarroi, leur recours à des arguments dogmatiques qu'ils véhiculent lors de débats publics. Lorsque je contemple de tels débats, il m'est difficile de m'étonner que les facultés scientifiques recrutent trop peu d'étudiants : ces facultés, et les formations qu'elles dispensent, ne correspondent plus au monde qui est le nôtre, un monde où les sciences ne sont plus (il était temps) vues comme la source ultime du progrès.

Il me semble que les mouvements de contestation ainsi que les initiatives de type jury-citoyen sont une chance pour l'université, une chance d'avoir un avenir digne de ce nom, c'est-à-dire de résister à l'asservissement à l'économie de la connaissance. Il ne s'agit pas de dire que les jurys de citoyens auraient pour responsabilité de décider ce qui est bon pour l'avenir, ils n'en ont ni la capacité ni la légitimité. En revanche, leur responsabilité pourrait consister à tester les discours et savoirs des scientifiques qui accompagnent et légitiment les projets d'innovation et de développement.

Au Moyen Âge, les « *testatores* » testaient l'or que les alchimistes présentaient au prince. Les citoyens peuvent devenir d'excellents *testatores* de l'or de la fiabilité de l'expertise ainsi que de la contre-expertise, parce que ce qu'ils sont parfaitement capables de repérer est la manière dont ceux qu'ils interrogent et à qui ils demandent de répondre aux objections les uns des autres se situent par rapport à la situation en cause : pensent-ils la situation ou pensent-ils en l'ignorant, en mettant leur savoir et ses perspectives aux commandes ? L'attitude du somnambule, ici, devient perceptible et létale.

Lorsque les scientifiques innovateurs - ceux qui ne se bornent pas à fabriquer du savoir regardant d'abord leurs collègues - seront confrontés à de véritables *testatores*, intéressés autant par leur zone de savoir que par leur zone de naïveté et d'arrogance, ces scientifiques réclameront alors d'être formés autrement, sur un mode qui ne les vole pas à l'arrogance et à la naïveté des somnambules mais leur donnent l'appétit des questions ouvertes par les situations où ils sont appelés à intervenir.

Il existe donc une dynamique par rapport à laquelle, pour le moment, l'université est passive, mais dont il faut souligner qu'il y va pour elle de l'une de ses rares chances d'apprendre à changer de rôle, à former des

savoirs et des chercheurs capables de penser dans un monde où nul, ni l'État et l'industrie qui furent leurs alliés traditionnels, ni ceux qui luttent et résistent, ne les considèrent plus comme la « tête pensante » de l'humanité.

•••

Références

Stengers I., *La vierge et le neutrino. Les scientifiques dans la tourmente*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2006

Stengers I., *La volonté de faire science*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2006

•••

LE TRAVAIL DE MODÉLISATION AUX PRISES AVEC L'EXIGENCE DÉMOCRATIQUE : LE PROJET PEPAM ET LES CONDITIONS D'UN APPRENTISSAGE CROISÉ ENTRE EXPERTS ET CITOYENS

François MÉLARD,

Unité de Socio-Économie, Environnement et Développement (SEED)-ULg

Résumé

La construction d'un outil de gestion implique tout à la fois des connaissances, des anticipations, des choix sur les pratiques qu'elles visent à gérer. Dans le cas de la gestion des risques liés à l'usage des pesticides en Belgique, un « outil scientifique » (sous la forme d'un modèle et de ses indicateurs) est mobilisé et transformé afin de participer à une politique publique de diminution des risques. Les experts et modélisateurs d'un institut de recherche public ont proposé – avec l'aide de chercheurs en sciences humaines – d'ouvrir à la discussion au sein d'un panel de citoyens la pertinence de la construction et de l'usage de leur modèle. Par cette situation expérimentale, plusieurs intérêts peuvent être poursuivis : évaluer la capacité de citoyens à apprendre et à s'approprier une thématique complexe et technique et à faire des propositions visant à « améliorer », voire à « dépasser » le fonctionnement dudit modèle ; mais aussi et surtout à étudier les conditions par lesquelles les experts eux-mêmes peuvent apprendre des remarques et suggestions de citoyens concernant leur pratique. C'est de ce double enjeu qu'est né le projet PEPAM. La présente communication vise à rendre compte de ses principaux enseignements lorsqu'ils touchent la question de la construction participative et démocratique d'outils scientifiques et de gestion dans le domaine environnemental.

•••

Ma communication va porter sur une recherche qui s'est terminée il y a quelques mois et qui a, autour du destin d'un modèle, engagé des chercheurs en sciences humaines (sociologues, philosophes) et des modélisateurs, pour la plupart des ingénieurs agronomes.

L'objectif de ma présentation est de tenter de montrer comment il est possible d'imaginer de produire des petits « décalages » chez les différents acteurs qui tournent autour de ce modèle. Dans ce cadre, déterminer « qui doit apprendre d'une démarche participative ? » est une question qui doit rester ouverte. Il existe en effet un développement de toute une série de dispositifs participatifs qui vise à confronter des innovations technologiques à l'appréciation et à l'opinion avisée de panels de citoyens.

PEPAM est un petit projet fonctionnant comme un test. Le fait que cela soit un test a permis davantage de souplesse. En effet, s'il s'était agi d'un programme de recherche à

échelle réelle, on aurait assisté à une compilation d'enjeux d'une dureté telle que ce projet n'aurait pas pu avoir lieu. En outre, l'aspect « test » permet également à certaines personnes de s'impliquer sans s'engager complètement. Cependant, le désavantage du test est certainement que certains enjeux-clefs conditionnant la durabilité du dispositif mis en place ne peuvent s'exprimer facilement.

Cette recherche consistait à mettre en discussion un modèle de gestion des risques liés à l'usage des pesticides en Belgique. Il faut savoir que le gouvernement belge s'est engagé à diminuer de 25 % les risques liés à l'usage des pesticides. Nous sommes arrivés au moment précis où les modélisateurs du Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques, responsables du développement de ce modèle de gestion des risques, ont fait savoir qu'ils aimeraient ouvrir à la discussion les rouages et le fonctionnement de ce modèle ainsi que sa pertinence.

Modélisation et panel de citoyens

Préalablement à l'ouverture de la *boîte noire* que constitue ce modèle, un accord politique a été conclu stipulant que c'était ce modèle-là qui serait utilisé afin de décrire les risques liés à l'usage de molécules entrant dans la composition des pesticides. Il y avait en effet deux positions possibles : soit on se tournait vers une politique de gestion des **volumes** de pesticides en Belgique et l'on diminuait donc la quantité des pesticides, soit on privilégiait une politique de diminution des **risques** associés aux pesticides. Une discussion avec les industriels a donc eu lieu : ils ont réussi à faire passer l'idée qu'il fallait diminuer les risques et non les volumes de pesticides car cette dernière option aurait eu un impact direct négatif sur leurs revenus. Par ailleurs, lorsque l'on parle de gestion des risques, cela laisse la possibilité de négocier (éternellement) sur ce qu'est un risque.

Il est intéressant de noter que, dans ce projet, ce sont des modélisateurs qui se sont tournés vers nous qui travaillons dans le domaine des sciences humaines pour nous demander comment l'on pourrait produire quelque chose de plus robuste au niveau du fonctionnement de ce modèle, intitulé PRIBEL. Avec eux, nous avons imaginé d'organiser une mini conférence citoyenne : mini conférence car il s'agissait de constituer un panel de citoyens directement ou indirectement concernés par les pesticides - agriculteurs, apiculteurs, consommateurs et membres de sociétés horticoles.

Je mentionne les apiculteurs car PRIBEL a été testé d'un point de vue citoyen sur une de ses parties qui est l'*indicateur abeille*. La modélisation repose en effet sur toute une série d'indicateurs qui étudient l'impact des pesticides sur sept dimensions : le consommateur, l'applyateur de pesticides, les oiseaux, les abeilles, les organismes aquatiques, les vers de terre et l'eau souterraine. Nous avons porté notre choix sur l'indicateur abeille étant donné la situation de controverse actuelle sur leur mortalité en Wallonie et la demande explicite du ministère de la Santé à ce sujet.

Il a ensuite été décidé de présenter à ce panel de citoyens le fonctionnement du modèle, ses usages possibles, son histoire et son cheminement, c'est-à-dire la jonction entre une décision politique (prendre des mesures) et une décision scientifique (faire en sorte que ces mesures se concrétisent par un outil d'éva-

luation scientifique). Nous sommes arrivés juste après la décision politique, ce qui peut également constituer un problème puisqu'il avait été décidé de réaliser une gestion sur la base des risques et non sur la base des volumes de pesticides.

Pour nous, scientifiques et experts du projet PEPAM, la question nouvelle devient la suivante : que signifie l'entrée dans le destin d'un modèle scientifique au travers d'une démarche participative dans laquelle sont impliqués des modélisateurs, des scientifiques de sciences humaines et des citoyens ?

Dans la perspective d'une écologie des pratiques (Stengers 2006), il s'agit d'examiner ce qui devient central et de créer un mode d'hésitation dans nos pratiques, mode d'hésitation qui ne se double pas d'un jugement porté de manière unilatérale sur ce qui vaut ou non la peine d'être mis en question.

Je vais aborder cette démarche à partir de trois points de vue différents : **le point de vue du panel de citoyens, celui des chercheurs engagés dans ce travail et celui de l'institution de recherche chargée de développer le modèle**. Quel type de « réflexivité » pouvait-on espérer du point de vue de chacun de ces trois acteurs ?

COMPÉTENCES CITOYENNES

Dans le premier cas, **l'approche des conférences citoyennes** consiste à supposer que des citoyens peuvent apporter une valeur ajoutée au destin d'une innovation technologique, sur l'appréciation de son fonctionnement, de sa justesse, etc. Dans la littérature scientifique, on se rend compte que, dans certaines situations, le panel de citoyens peut posséder des compétences que n'ont pas les scientifiques. On a par exemple constaté que les citoyens ordinaires peuvent cadrer les problèmes plus largement que les experts car ils ne sont pas contraints par les frontières disciplinaires ; qu'un panel de citoyens permet de mobiliser un spectre d'expertise plus large en amont des décisions ; qu'en outre, l'implication participative des citoyens permet d'éprouver les limites des modèles d'experts ; que les jugements des citoyens peuvent déboucher sur des sensibilités accrues aux valeurs et au sens commun ; qu'ils peuvent être davantage et spontanément portés à l'identification des alternatives que ne le seraient les experts ; et enfin que les citoyens sont plus aptes à ins-

titutionnaliser les regrets, à s'accommoder de l'incertitude et à considérer les possibilités d'erreurs dans les décisions. Il existe donc des compétences. On considère donc qu'en impliquant des citoyens au sein d'un dispositif participatif, on arrivera peut-être à rendre une innovation technologique plus robuste.

Évidemment, ces compétences associées aux citoyens ne sont pas innées. Elles ne se manifestent que lorsque ces citoyens sont mis dans des situations où ces compétences peuvent s'exprimer. C'est là où réside la difficulté. Je ne crois pas qu'il existe vraiment de recette miracle car cela tient beaucoup à la dynamique (chaque fois locale) dans laquelle les citoyens sont partie prenante.

Dans le cas de PRIBEL, nous étions face à la difficulté suivante : en acceptant de centrer l'analyse de l'évaluation sur l'indicateur abeille et en tenant compte de la controverse qui se déroulait à cette époque en Belgique sur le lien entre les pesticides et les abeilles, le risque était que les citoyens se limitent à reproduire les positions bien établies et figées des différents acteurs sur la scène médiatique concernant la question des pesticides. Mais cela ne s'est pas déroulé ainsi car le panel de citoyens a agi en véritable panel : ainsi, les agriculteurs et certains apiculteurs qui participaient au panel ont contribué à la dynamique du panel et ont été au-delà de la position de leur représentant institutionnel.

On ne peut pas attendre d'un panel de citoyens qu'il joue le même rôle que les décideurs politiques. Un panel de citoyens explore les différentes dimensions et fait même coexister au sein de ses propositions des points de vue divergents. Quant à lui, le décideur doit trancher, effectuer des arbitrages et provoquer des gagnants et des perdants. Il y a là une complémentarité entre les différents rôles.

RÉFLEXIVITÉ DES CHERCHEURS

En second lieu, **du point de vue des chercheurs**, une question importante concerne la manière de produire de l'intérêt suffisant entre nous (sociologues, philosophes, ingénieurs agronomes, etc., d'universités différentes). Par exemple, que signifie posséder une connaissance suffisante du modèle pour que des citoyens puissent se positionner ? Que doivent-ils recevoir comme informations du modèle et de sa situation politique et écono-

mique pour pouvoir se faire une idée sur une question centrale et cruciale ? En général, et paradoxalement, c'est la mise en contradiction des experts qui porte ses fruits (non pas pour discréditer leur jugement, mais pour les rendre sensibles à d'autres dimensions qui leur sont liées).

Cette question était posée au sein de l'équipe et concernait la mise en œuvre du dispositif participatif. Elle s'adressait à la fois aux modélisateurs et à nous-mêmes mais tout en se posant de manière différente.

Que signifie avoir une connaissance suffisante, d'un point de vue politique et d'un point de vue technique ? Par exemple, **du point de vue des sciences humaines**, jusqu'où peut porter notre hésitation à traiter de domaines sociaux et politiques liés à l'usage du modèle PRIBEL, sachant que les décideurs politiques s'étaient déjà engagés sur une voie, celle de la réduction des risques et non des volumes des pesticides. Nous avons donc eu une discussion au sein de l'équipe pour savoir si nous pouvions engager les citoyens à traiter aussi de questions qui vont bien en amont de ce pourquoi PRIBEL était défini.

Par ailleurs, ce travail de participation collective et citoyenne a mis les modélisateurs dans une situation réflexive très intéressante. Elle a porté sur deux aspects : tout d'abord, ils ont été amenés à décrire leurs pratiques d'une manière nouvelle ; ensuite ils ont été amenés à entrevoir PRIBEL et son rôle dans la politique de gestion des pesticides de manière différente.

En ce qui concerne leurs pratiques, ils se sont rendu compte que, dès la préparation de la conférence citoyenne, ils étaient mis dans la situation de devoir présenter PRIBEL et le fait de devoir le présenter à des non-scientifiques leur a posé plusieurs problèmes ; par exemple, jusqu'où devaient-ils expliciter les choix qui sont entrés dans la construction de PRIBEL ? PRIBEL est certes un modèle scientifique mais tout modèle scientifique suppose des choix : va-t-on utiliser tel indicateur, comment le construire, etc.

L'effet positif a donc été pour eux la nécessité de se poser la question de déterminer ce qui a été nécessaire politiquement dans le travail scientifique pour aboutir à ce modèle. Certains citoyens ont ainsi renvoyé aux modélisateurs une autre manière de voir ce qu'est PRIBEL. Ils ont utilisé des métaphores

comme par exemple : « votre modèle est une passoire » (non pas dans un sens négatif du terme mais pour signifier que ce modèle servait à discriminer entre plusieurs sortes de pesticides).

RESPONSABILITÉ DES INSTITUTIONS

Enfin, quelle a été **la position des institutions** des modélisateurs par rapport à ce travail d'ouverture ? Nous avons fait la constatation suivante : les modèles ne sont pas supposés être confrontés au public, ils ne sont pas construits dans ce but. Nous avons en effet remarqué qu'il existait une véritable économie des modèles en ce qui concerne leur construction et leur déroulement. De manière générale, les modèles se passent de main en main, d'individu à individu. La plupart du temps, un modèle n'est pas accompagné d'une « traçabilité sociale et politique » permettant de reconnaître ceux qui ont participé à sa construction car, très souvent, un modèle est adapté en fonction d'exigences techniques, politiques et économiques ou des demandes qui sont adressées aux scientifiques. En d'autres termes, pour que les citoyens puissent se rendre compte de la vie de ce modèle et de sa pertinence par rapport aux questions essentielles qui sont de réduire de 25 % les risques liés aux pesticides, il fallait leur fournir la *généalogie du modèle*.

Dernier élément : au niveau de la **réflexivité des institutions**, il s'agit de savoir comment une institution va pouvoir prendre en compte l'avis de ces citoyens. C'est pour moi une grosse difficulté : on peut arriver, je pense, à travailler avec des chercheurs, car il existe des relations de confiance et de défi mais comment ce travail peut-il opérer une modification sur l'institution, sur les pratiques mêmes de création et de production des modèles ?

Pour illustrer ce dernier point et en guise de conclusion, je voudrais citer l'exemple suivant : notre équipe (Unité SEED de l'ULg) ainsi qu'une équipe de l'Université d'Anvers ont été chargées d'une évaluation des conférences citoyennes sur les tests génétiques, initiées par la Fondation Roi Baudouin. A la fin de ce travail, les citoyens du panel ont organisé une conférence de presse lors de laquelle ils ont remis leur avis sur ces innovations technologiques que sont les tests génétiques et ils ont mis en avant leurs propositions. Un mandataire politique présent dans la salle a alors demandé : « ...et maintenant, qu'allez-vous faire ? ». Étonnée, la représentante du panel de citoyens a répondu : « mais c'est à vous d'agir maintenant ! ». On a donc pu constater qu'il existait une coupure entre les citoyens et les élus politiques sur la manière de donner suite et de tenir compte politiquement de la valeur ajoutée apportée par le panel de citoyens.

•••

Références

Stengers I. (2006). *La vierge et le neutrino. Les scientifiques dans la tourmente*. Paris: Les Empêcheurs de penser en rond

<http://www.seed-ulg.be>

•••

LES PANELS DE CITOYENS OU LA CONSTRUCTION COLLECTIVE D'UNE EXPERTISE CITOYENNE

Nouveaux espaces publics de débat et de délibération au service de la démocratie

Benoît DERENNE, *Fondation pour les Générations futures*

Résumé

De nouvelles formes de participation citoyenne voient le jour, parmi lesquelles le « Panel de Citoyens », également appelé conférence citoyenne. C'est ainsi qu'en France, Suisse, Espagne, Danemark et Belgique, de telles initiatives se sont multipliées.

Les objectifs de cette nouvelle dynamique :

- Ouvrir et favoriser le débat public et médiatique sur des enjeux de société ;
- Confier aux décideurs un avis, outil de décision complémentaire ;
- Contribuer à l'apprentissage de la participation et de la délibération ;
- Créer des échanges entre citoyens et politiques par l'aménagement d'un espace de dialogue.

• • •

La démarche de la Fondation pour les Générations futures s'appuie sur le constat suivant : il nous faut réoutiller notre démocratie car il n'y aura pas de développement durable si nous n'impliquons pas les citoyens dans la co-construction de ce qu'ils souhaitent comme conditions de vie soutenables à l'avenir. C'est pourquoi la Fondation a décidé de tenter d'innover et de lancer, dès 2001, des Panels de citoyens en Belgique.

Ce choix vient tout d'abord de la prise de conscience que nous sommes face à un fossé d'incompréhension qui s'élargit toujours plus entre les autorités et les citoyens, en raison de l'accroissement de l'individualisme et de la complexité ainsi que du sentiment de perte de maîtrise des uns et des autres. Un autre élément qui nous a poussés dans cette voie consistait à lancer des paris positifs sur l'intelligence des citoyens et des hommes politiques et sur la valeur des avis des non-experts. En troisième lieu, nous avons l'intuition qu'une sorte de « modern style democracy » est nécessaire : en d'autres termes, réinvestir la sphère publique mais à certaines conditions ; créer de nouveaux espaces de dialogue ;

inciter les citoyens à s'investir dans le politique, mais de manière limitée car la vie des citoyens a également évolué et l'investissement dans le politique en général depuis le berceau jusqu'à la tombe n'est peut-être plus le modèle à promouvoir ; enfin, réapprendre la délibération, ce qui est essentiel dans un monde où les espaces de réelle délibération sont toujours plus ténus. C'est ainsi que nous nous sommes lancés dans des dynamiques de panels délibératifs de citoyens.

DES PANELS AUX NIVEAUX LOCAL, RÉGIONAL, FÉDÉRAL ...

Le premier a débuté en 2001, en Brabant wallon, et portait sur l'aménagement du territoire, la mobilité et le développement durable. Ce projet se situait dans le contexte de la future révision globale des plans de secteur en région wallonne, révision qui, pour finir, n'a pas eu lieu.

Néanmoins, nous avions anticipé le mouvement et nous voulions montrer qu'il était possible qu'avant même l'émergence du pro-

cessus décisionnel du côté politique, c'est-à-dire la définition de l'orientation du ministre chargé de l'aménagement du territoire, les citoyens pourraient avoir un mot à dire qui viendrait s'ajouter aux avis des experts, de l'administration ou des bureaux d'études qui sont de toute façon consultés.

En 2003, nous avons lancé une initiative similaire, au niveau fédéral et local, sur la question des OGM agricoles.

... ET EUROPÉEN

Enfin, nous avons initié un Panel de Citoyens européen, sur les rôles des espaces ruraux dans l'Europe de demain. Cette initiative pilote est faite en partenariat avec d'autres fondations, dont notamment la Fondation Charles Léopold Mayer et la Fondation Bernheim, ainsi qu'avec des autorités publiques régionales et européennes et des institutions expérimentées dans les processus participatifs.

Après un lancement officiel au Comité des Régions le 10 mai 2006, des panels régionaux ont pris place dans dix régions d'Europe. Des délégués de chaque panel se réuniront au printemps 2007 en un panel paneuropéen, élaboreront une perspective citoyenne européenne sur le thème abordé et remettront leur avis aux autorités européennes et régionales concernées.

UN PROCESSUS RIGOUREUX

Les processus de panels délibératifs de citoyens sont régis par un certain nombre de règles. Je souhaiterais en évoquer quelques-unes.

Je commencerai par le tirage au sort des citoyens. Traiter avec un nombre limité de citoyens pose toujours le problème de la légitimité du groupe. Nous en sommes conscients. En effet, en quoi 15, 20 à 40 citoyens sont-ils légitimes, représentatifs de la population et de sa diversité ? Lors du tirage au sort, il est donc important de rendre compte de la diversité de la population. Les spécialistes en marketing savent depuis longtemps qu'un petit groupe d'individus possède en lui énormément de diversité. C'est pour cela qu'il existe depuis de nombreuses années des panels de con-

sommateurs que les spécialistes du marketing réunissent et qui sont très efficaces.

Ensuite, les destinataires doivent être clairement identifiés ainsi que le ou les enjeux en amont du processus de décision. Dans la plupart des cas, il s'agit d'enjeux technologiques. Mais nous pensons que les enjeux non technologiques peuvent aussi être questionnantes et pris en compte par des méthodes de ce type. Par exemple, le panel de citoyens européen va travailler sur l'avenir du monde rural. Ce n'est pas vraiment une question de transformation technologique même s'il s'agit d'une technologie de société puisque c'est la transformation du monde rural qui est en cause.

Nous établissons également un « contrat à durée déterminée » entre citoyens, facilitateurs, personnes ressource et pouvoirs publics. Ce contrat recouvre, comme son nom l'indique, deux grandes notions : celle de contrat et celle de durée limitée.

Dans tous les panels que nous avons mis en place - et nous le retrouvons également dans les autres modèles qui sont développés depuis de nombreuses années, au Danemark, en Allemagne, en Suisse, etc. - cette notion de charte est essentielle : elle est écrite préalablement, elle est adoptée par les différentes parties et elle détermine le rôle de chacun ainsi que son engagement dans le processus. Nous avons donc une logique de contractualisation qui facilite les choses par la suite.

Par ailleurs, il est important de favoriser une très grande autonomie et une très grande indépendance dans l'échange des savoirs.

Enfin, un processus de délibération et de production d'un avis commun non contraignant vient s'ajouter et informer les décideurs qui, d'une manière ou d'une autre, devront trancher.

CONSTRUCTION COLLECTIVE D'UNE EXPERTISE CITOYENNE

Je vais illustrer cette construction par quatre paroles de citoyens qui reflètent la manière dont on peut mener à bien ce processus.

1. Les individus sollicités remarquent souvent : « Pourquoi moi ? Je n'y connais rien ». Nos collègues doivent alors les motiver et leur expliquer que, précisément, c'est bien le fait

qu'ils ne soient pas experts qui nous intéresse. En effet, c'est la valeur de leur expertise quotidienne que nous recherchons, en d'autres termes, la valeur d'un avis non expert mais procédural qui s'inscrit dans un processus de construction d'avis.

Ce « pourquoi moi » fait écho aux réactions des experts et des protagonistes en général sur l'inutilité de rechercher l'avis de citoyens qui ne peuvent rien nous apporter. Cette réaction est fréquente. A cela s'ajoute la crainte qu'en privilégiant leur contribution, les citoyens « fassent de l'ombre » par exemple aux élus, aux spécialistes de tel ou tel domaine qui travaillent sur le long terme alors que les panels de citoyens se situent davantage sur le court terme.

Le « pourquoi moi » et cette technique de tirage au sort nous amènent à sortir de leur « tanière » un certain nombre de citoyens qui y sont terrés depuis de très nombreuses années. Dans le processus en Brabant wallon, par exemple, sur les 150 citoyens qui avaient répondu positivement lorsqu'ils avaient été contactés, 40 % d'entre eux n'appartenaient à aucune association, n'avaient pas participé à un mouvement de jeunesse, ne faisaient rien d'autre en dehors de leur vie quotidienne, de leurs relations familiales et amicales. Ils n'étaient pas impliqués dans la confrontation à la structuration du corps social et donc notamment à la confrontation des points de vue. Ces 40 % de citoyens que nous avons ramenés dans nos filets étaient extrêmement précieux.

2. La deuxième parole de citoyen est celle d'une jeune femme qui reconnaissait que le processus était ardu mais, comme l'ambiance était bonne, elle s'accrochait. En effet, les citoyens se sont engagés dans un processus qui leur demande un énorme travail et puisqu'il y a tirage au sort, il y a également disparité dans l'information, le parcours personnel et l'origine sociale et professionnelle de chacun. Nous devons pouvoir gérer cette disparité et accompagner spécifiquement ceux qui ont davantage de difficultés. Nous cherchons à cet égard à casser les logiques de leadership. La qualité procédurale est alors très importante car elle garantit que tout le monde puisse avoir la parole. En effet, entre un chômeur et un notaire, n'est-ce pas le point de vue du notaire qui va s'imposer *de facto* au groupe ? Ces questions sont inhérentes au processus ainsi qu'à la gestion et à la facilitation du processus.

Dans ce cadre, nous pouvons constater la grande maturité dont font preuve les citoyens ainsi la qualité des débats qui en découle. Maturité des citoyens en termes de choix des experts : dans la procédure, pour garantir à toutes les parties prenantes qu'un panel de citoyens n'est pas orienté par ceux qui l'organisent, nous établissons une liste d'experts vers lesquels les citoyens vont pouvoir se tourner. Cette liste d'experts est équilibrée par un comité de validation qui, lui-même, est extrêmement dosé pour que tout le monde s'y retrouve.

Dans le cas des OGM, nous avions établi un comité de validation au sein duquel les pro et les anti OGM s'équilibraient. Nous avions également donné aux citoyens la possibilité d'aller au-delà de la liste d'experts proposés et d'en choisir d'autres. Par exemple, nous avions organisé deux panels, l'un en Wallonie, l'autre en Flandre. Les citoyens du premier panel ont décidé de demander l'avis d'un philosophe. Ceci démontre la capacité des citoyens non-experts à sortir du champ technique ou technologique et d'identifier une question beaucoup plus large qu'ils veulent pouvoir poser à un philosophe. Mais en contrepoint, ils ont également demandé l'avis d'un vendeur d'OGM. C'était la première fois depuis six ans que Monsanto entrait dans un débat public en Belgique vu les tensions accumulées les dernières années. Le panel a également souhaité s'adresser à un utilisateur et il n'a pas été question d'aller chercher un agriculteur bio. Ils ont fait venir quelqu'un de la Fédération Wallonne de l'Agriculture qui est le syndicat traditionnel du monde agricole.

Nous avons donc été très impressionnés par cette grande maturité, tant dans le domaine de l'aménagement du territoire que celui des OGM.

Vient ensuite une autre question : celle de l'adaptation et de la capacité des citoyens à interroger le processus. Par exemple, au cours des auditions que nous organisons, les participants demandent aux facilitateurs s'il ne serait pas possible de réunir tous les experts sur un seul plateau, plutôt que d'organiser des confrontations de points de vue à la fin de la journée. Initialement, des binômes confrontants sont prévus, après que, pendant la journée, les participants ont entendu le point de vue de chacun et leur ont posé la question « piège » (dans le cas des OGM, la question était : donnez-nous deux raisons d'aimer et

deux raisons de détester les OGM). Cela démontre une fois de plus cette grande maturité et cette capacité d'adaptation.

Enfin, à tout moment, les citoyens se vivent comme un groupe et comme un groupe extrêmement attentif aux manipulations.

Ce risque de manipulation fait écho à la présence des experts. Les experts sont confrontés les uns aux autres et mis en compétition pour gagner le point de vue des citoyens. Ils ont donc, de ce fait, l'obligation d'arriver à leur parler. Il s'agit-là d'une pratique à laquelle les scientifiques ont rarement l'habitude de se plier parce que les citoyens sont considérés comme n'ayant pas la formation qui leur permettrait *a priori* de comprendre le jargon des scientifiques.

Dans le cas de cette double confrontation à laquelle les experts doivent faire face, quelles sont les conditions d'un dialogue ? Il faut qu'il y ait capacité d'écoute mutuelle, ouverture au questionnement, mise à niveau et anti-jargonnement et, globalement, la confiance mutuelle est nécessaire. En effet, rien ne peut se produire si le citoyen considère que l'expert ne peut l'éclairer sans le mener en bateau et, du côté de l'expert, celui-ci doit avoir confiance dans le fait que les citoyens peuvent le comprendre. Il doit donc opter pour un discours clair et précis.

3. Voici une troisième phrase que je voudrais citer : celle d'une dame qui, lorsque nous étions assez loin dans le processus, disait : « j'espère que l'on tiendra compte de notre avis ».

4. Enfin, la quatrième phrase est la suivante : « nous ne sommes pas des experts mais nous ne nous laisserons plus faire ».

Ces deux dernières réflexions m'amènent à la question des nouvelles expertises. Il nous semble, d'un point de vue pragmatique, que nous avons observé des citoyens mis en situation d'une nouvelle appréhension de la complexité. Dans un monde qui, aujourd'hui, est toujours plus complexe, il s'agit-là d'une qualité extraordinaire car elle amène à une vision panoramique et multidimensionnelle de la réalité. S'y ajoute pour les citoyens la reconnaissance des difficultés auxquelles les hommes politiques se trouvent confrontés lorsqu'ils doivent prendre des décisions et trancher, dans un monde qui, pour eux également, est toujours plus complexe. On fait ainsi reculer le « not in my backyard », ce rejet des citoyens et ce « *y-a-qu'à* » qui est sans cesse renvoyé à la figure des politiques.

A cet égard, nous exigeons de la part des politiques qu'ils s'engagent également dans un processus qui consiste à revenir vers les citoyens une fois qu'une décision a été prise et d'en expliciter les raisons. Dans le cadre d'un processus de ce type, cette pédagogie politique est une obligation.

En dernier lieu, je voudrais souligner que nous avons pu constater deux autres types d'expertise : d'une part, l'apprentissage à la confrontation des points de vue individuels et au dépassement de ces points de vue individuels ; d'autre part, un apprentissage à la délibération. Nous pensons en effet que la délibération doit être revalorisée à tous niveaux et redéployée. Nos élus devraient être incités à donner de la valeur à la délibération citoyenne et à promouvoir des congés citoyens qui créeraient les conditions de l'implication des citoyens dans cette délibération publique et donc dans ce réinvestissement du champ politique au sens noble du terme.

•••

Pour en savoir plus

Sites :

- Les panels de citoyens initiés par la Fondation pour les Générations futures : <http://www.fgf.be/index2.php?section=page&ID=59>
- Le Panel de Citoyens Européen : www.citizenspanel.eu

Publications :

- « Panels de citoyens : des OGM au champ ? - Dialogue entre sciences, technologies, politiques et société ». Téléchargement gratuit :
<http://www.fgf.be/index2.php?section=publication&ID=17>
- « Le panel de citoyens : Quel Brabant wallon pour demain ? - Vade-mecum d'une expérience de participation citoyenne ». Téléchargement gratuit :
<http://www.fgf.be/index2.php?section=publication&ID=10>

Vidéo :

- « Le panel de citoyens : Quel Brabant wallon pour demain ? - Cassette VHS et DVD ». Sur commande auprès de la Fondation :
<http://www.fgf.be/index2.php?section=publication&ID=10>

• • •

LE SÉMINAIRE D'EXPLORATION DE CONTROVERSES : FORMER DES AGRONOMES À LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE SAVOIRS TRANSVERSAUX

Sébastien DENYS, ULB

Résumé

Ces dernières années, les controverses publiques se sont multipliées. Elles combinent incertitude scientifique, intensité du débat public et forte mobilisation de la société civile. Elles manifestent le discrédit qui touche certains modes de régulation. Ni l'autorité de la science, ni la légitimité représentative du politique ne semblent plus suffire à asseoir et légitimer des décisions publiques.

Pour les scientifiques, ces controverses sont porteuses d'une forte ambiguïté. Si jamais l'expertise scientifique n'a été autant mise en cause dans des arènes extra-scientifiques, jamais non plus les savoirs experts n'ont été autant mobilisés. Des profanes font émerger des questions et des approches dont il faudra tenir compte.

Plutôt que de considérer les controverses publiques comme inutiles ou néfastes, nous voulons discerner ce qu'elles peuvent nous apporter notamment à partir des travaux qui soulignent l'importance de l'hétérogénéité des pratiques scientifiques et le rôle moteur des controverses dans l'avancée des connaissances.

L'expérience du Séminaire d'exploration de controverses propose de se frayer un chemin à partir de situations puisées dans l'actualité. L'Internet a été choisi comme un terrain privilégié permettant d'observer les nouvelles formes d'appropriation et de production de savoirs qui interpellent et, de plus en plus souvent, contraignent les pratiques scientifiques. Les étudiants relatent leurs parcours de recherche à l'aide d'une interface électronique, un carnet de bord (weblog), dans lequel ils consignent les observations récoltées lors des rencontres avec la profusion d'acteurs, d'arguments et de situations offertes à l'exploration.

•••

J'ai été amené à m'occuper d'un séminaire d'exploration de controverses dont je vais vous parler. Ce séminaire s'est mis en place à la suite d'une rencontre entre un projet multidisciplinaire dans lequel je travaille, le Pôle d'attraction interuniversitaire « Les loyautés du savoir », d'une part, et, d'autre part, une section interfacultaire - l'École interfacultaire des bio-ingénieurs - qui, en raison d'une série d'évolutions institutionnelles, a été amenée à développer des formations interdisciplinaires, afin de se positionner par rapport aux autres institutions et développer une formation propre au sein de l'ULB.

CONTROVERSES

Les controverses publiques se développent sur toute une série de thématiques. Elles combinent incertitude scientifique, intensité des débats publics et forte mobilisation de la société civile. Nous allons essayer de voir dans quelle mesure ces controverses peuvent être considérées autrement que comme inutiles ou néfastes, en nous inspirant des travaux de la sociologie des sciences qui valorisent les controverses dans l'avancée des connaissances.

Au départ du projet, il s'agissait d'aborder des controverses publiques avec un ancrage

scientifique, ces controverses publiques étant abordées dans les deux sens : leur composante scientifique a des implications sur la sphère publique et, inversement, les enjeux publics ont des implications pour les pratiques scientifiques.

Par ailleurs, il n'existe pas de solution pré-définie ou de corpus de connaissances stabilisé. Ces controverses sont donc actives et ouvertes. Une variété de perspectives et d'acteurs sont en jeu sans que l'on puisse définir *a priori* l'importance des différentes dimensions. En outre, en partant de controverses actives et non clôturées, la participation à la controverse est mise en avant : l'exploration modifie la situation explorée. Les travaux sont publiés sur Internet, reliant des éléments qui n'ont peut-être pas été réglés jusqu'à présent. D'autres personnes qui s'investiraient dans cette thématique auraient la possibilité d'avoir accès au travail des étudiants. Par exemple, un groupe avait conclu son travail en mettant l'accent sur la nécessité du développement d'une législation pour encadrer les lâchers d'espèces potentiellement invasives. Quelques semaines plus tard, nous avons été contactés par un attaché parlementaire qui voulait interroger un ministre sur cette question et qui a demandé à se procurer le travail des étudiants. Plusieurs exemples de ce type montrent que dans certains cas ce travail peut entrer en articulation avec une situation donnée.

Le caractère exploratoire du séminaire doit également être mis en avant. Il comporte deux dimensions : d'une part, les sujets proposés aux étudiants ; par définition, on ne sait pas où l'on va aboutir puisque le sujet n'est pas clôturé. D'autre part, le séminaire lui-même se met en place de manière expérimentale car, à partir de ces quelques éléments que je vous présente, la mise en œuvre est réalisée en fonction des circonstances, des opportunités, des possibilités qui se dégagent. Par exemple, le semestre passé, lors de sa présence en Belgique dans le cadre de la Chaire Bernheim, Vandana Shiva a participé à une séance du séminaire.

USAGE D'INTERNET

La dernière caractéristique est l'utilisation d'Internet. L'hétérogénéité des acteurs sur Internet est un facteur important. En outre, ces acteurs sont accessibles de manière immédiate. Dans la mesure où le séminaire ne comporte que quinze heures de cours et que

l'on ne demande pas de travail extérieur, la rapidité d'accès est un atout. Un avantage d'Internet est que les acteurs s'expriment sans hiérarchies *a priori* du point de vue de la valeur des arguments exprimés. L'autre avantage est la possibilité de se constituer des savoirs sur le net. A cet égard, l'évaluation de la pertinence des informations accessibles sur Internet est en soi tout un problème. Une autre dimension est l'utilisation d'un dispositif - weblog - qui permet aux étudiants, au fur et à mesure de leur travail, de poster comme dans un carnet de bord, une sélection de leurs recherches. Ce qui permet de suivre ce qui est en train de se passer. C'est pour moi un outil de travail : chaque semaine, je commente ce qui a été posté sur le weblog.

En termes d'objectifs, l'intérêt serait d'arriver à ce que les étudiants acquièrent de nouvelles façons d'appréhender des problèmes qui se posent, qu'il s'agisse de problèmes scientifiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur pratique de scientifiques ou de problèmes d'expertise, de décision politique, de gestion.

Lors du séminaire, les étudiants travaillent en groupe. J'introduis la première séance. Ce qui est important à ce stade-là est que je me situe, lors de la première séance, comme engagé dans la controverse sur les OGM. Il faut savoir que pendant plusieurs années j'ai été l'un des acteurs de cette controverse, ce qui m'a valu un procès pour avoir pris part à la destruction d'un champ d'OGM de Monsanto en 1999. Je me présente donc comme activiste et engagé, si bien que même si je me trouve dans une position d'autorité et que les étudiants sont donc, dans une certaine mesure, obligés de tenir compte de ce que je leur dis, dans une autre mesure, vu leur bagage et le mien, ils peuvent difficilement prendre pour argent comptant ce que j'avance. Je leur dis qu'ils représentent l'aspect scientifique et que je représente l'aspect public et nous essayons d'articuler le tout.

Au début, nous leur demandons d'effectuer des recherches sur Internet ce qui représente une profonde immersion dans les multiples dimensions. Très vite, se fait jour la nécessité de trier dans les problématiques abordées, de choisir des angles d'attaque, de laisser tomber certains aspects, d'organiser des discussions de repositionnement sur les recherches à effectuer. Vers les deux tiers du séminaire, je leur demande d'identifier et de rencontrer des personnes ressource, d'assister à des conférences, etc. A la fin, deux ou trois séances

sont consacrées à un travail sur l'articulation du problème et sur la façon de le présenter publiquement afin de percevoir ce qui se modifie entre la situation initiale qui leur a été présentée et la situation finale à laquelle ils aboutissent.

Je leur demande de trouver un angle d'attaque et de prendre position par rapport à la situation. Prendre position ne signifie pas quitter l'objectivité et entrer dans la subjectivité. Par exemple, demander la mise en place d'une législation par rapport à un problème particulier est tout à fait rigoureux et fiable selon un certain point de vue mais il s'agit également d'une prise de position forte par rapport à une situation et qui peut la faire évoluer.

Enfin, en ce qui concerne la notice initiale de présentation que je leur remets au début de séminaire, je leur demande de modifier cette notice, soit en corigeant, soit en enlevant ou en rajoutant des éléments : une façon de les inviter à examiner ce à quoi a correspondu leur propre parcours. Nous terminons le séminaire avec des présentations publiques, orales et écrites. J'essaye alors de faire en sorte qu'il s'agisse de réelles présentations publiques. On quitte ainsi la sphère de l'exercice.

D'AUTRES EXPÉRIENCES

Je voudrais à présent évoquer deux autres séminaires qui abordent des types de problématiques similaires à celles de mon séminaire. L'un d'eux se déroule à l'École des Mines et est mené par Bruno Latour. Dans ce cas, on s'adresse aux futurs ingénieurs des grandes écoles françaises. L'objectif est d'acquérir une compétence professionnelle et le résultat du travail est de présenter une cartographie de la situation. Il s'agit également de faire en sorte que les étudiants ne définissent pas préalablement quelles sont les bonnes ou les mauvaises positions. Ils doivent parvenir à présenter une cartographie qui fasse tenir les différentes positions en présence.

Un autre séminaire a été mis en place par François Mélard, au département des sciences

et de gestion de l'environnement de l'Université de Liège. Ce séminaire s'adresse à des étudiants qui sont déjà aguerris, proviennent d'origines disciplinaires, professionnelles et culturelles différentes et qui choisissent de suivre des études en environnement. Lors de cet exercice intégré, les principaux acteurs d'une controverse locale sont conviés à venir à l'université, sur une quinzaine de jours. Ces acteurs présentent leur position. Ensuite, les étudiants travaillent en groupes hétérogènes puisqu'il s'agit d'étudiants qui ont des formations et des bagages professionnels très différents. À partir des incertitudes qui sont exprimées par les orateurs, il s'agit d'apprendre des situations et des différentes constructions initiales de savoirs auxquelles sont familiarisés les étudiants.

Par rapport à notre séminaire, la différence est que cela se passe très vite, ce qui est assez essentiel puisque les programmes des formations scientifiques sont très chargés. Il est donc difficile de rajouter des cours et des séminaires. En outre, dans notre séminaire, on ne peut partir d'aucun *a priori* sur le fait que les étudiants vont devenir les décideurs de demain, comme cela peut être le cas des futurs ingénieurs de l'École des Mines, ou que les étudiants ont fait un choix volontaire vis-à-vis des questions environnementales. Mes étudiants n'ont fait aucun choix préalable et n'ont pas de destin prédéterminé.

De même, on peut difficilement envisager de leur donner des compétences en tant que telles : ce n'est qu'une entrée en matière vu le temps très court du séminaire. Mais on essaye de susciter la curiosité des étudiants et d'envisager avec eux de quelle façon on peut introduire le fait que des arguments non scientifiques importent par rapport à une certaine situation.

En conclusion, le problème n'est pas tellement de déterminer la meilleure méthode spécifique mais ce que l'on veut obtenir de chacune de ces méthodes. Dans chacun de ces cas et en fonction de chacun de ces objectifs, les dispositifs et les procédures à mettre en place sont différents et chaque fois à renouveler.

Références

<http://www.ulb.ac.be/infosciences/actuscience/dossiers/sec/index.html>

<http://www.imbroglio.be/controverses>

<http://www.sciencescitoyennes.org>

Site de Sébastien Denys : <http://www.ulb.ac.be/sciences/lubies/index.html>

•••

LA COLLECTION

REGARDS SUR L'INTERNATIONAL – INTERNATIONAL INSIGHTS

Le Pôle Bernheim a coordonné, avec le Réseau d'Études en Politique Internationale (REPI) de l'ULB, la création aux Éditions P.I.E. - Peter Lang (Bruxelles-Berne) de la collection ***Regards sur l'International – International Insights*** dirigée par Éric Remacle.

Regards sur l'International regroupe des études d'inspirations disciplinaires différentes et croisées, offrant des visions nouvelles sur les enjeux et bouleversements de la scène mondiale. Cette collection s'attache à aborder de manière critique et ouverte les questions à la fois théoriques et empiriques posées notamment par les guerres du XXI^e siècle, les phénomènes transnationaux et la mondialisation, les nouvelles formes d'organisation mondiale et régionale, les usages politiques du droit international et les transformations du rôle de l'État dans les relations internationales. Cette collection constitue un creuset de débats autour de ces nouveaux enjeux intellectuels au sein de la communauté de chercheurs et des étudiants en Relations internationales. Elle mêle manuels de référence, ouvrages théoriques et études empiriques.

Comité éditorial : Alyson Bailes, Esther Barbé Izuel, Anne Deighton, Barbara Delcourt, Yves Denéchère, Véronique Dimier, Klaus-Gerd Giesen, A.J.R. Groom, Jean-Jacques Roche, Alberta Sbragia, Takako Ueta.

Les ouvrages parus

- N° 1 – CALAME P., DENIS B. & REMACLE É. (dir.), ***L'Art de la Paix. Approche transdisciplinaire***, 2004.
- N° 2 – GEERAERTS G., PAUWELS N. & REMACLE É. (eds.), ***Dimensions of Peace and Security. A Reader***, 2006.
- N° 3 – DENÉCHÈRE Y. (dir.), ***Femmes et diplomatie. France – 20^e siècle***, 2004, 2^e tirage 2005.
- N° 4 – UETA T. & REMACLE É. (eds.), ***Japan and Europe, Partners in Global Governance***, 2005.
- N° 5 – DELCOURT B., DUEZ D. & REMACLE É. (dir.), ***La guerre d'Irak, Prélude d'un nouvel ordre international ?***, 2005.
- N° 6 – SERFATI C. (dir.), ***Mondialisation et déséquilibres Nord-Sud***, 2006.

Pour chaque ouvrage, une présentation et un bon de commande se trouvent sur le site web des Éditions P.I.E. – Peter Lang :
<http://www.peterlang.com>

LA COLLECTION
LES CAHIERS PAIX & CITOYENNETÉ

Hors-série

- ***Éduquer à vivre ensemble – Vade-mecum d'outils pédagogiques pour la paix et la citoyenneté*** - Pôle Bernheim/CE DOP, ULB, 2003.
- ***Éduquer à Vivre Ensemble, actes du Forum organisé à l'ULB le 9 avril 2003***, Pôle Bernheim, Bruxelles, 2006 - **Alina COZMA, Yvon MOLINGHEN & Éric REMACLE** (eds.).
- ***Workshop Einstein and Peace – Lessons for Today*** - Brussels, 11-12 March 2005, INES-Pôle Bernheim, Bruxelles, 2006 - **Armin TENNER & Éric REMACLE** (eds.).

● ● ●

« Les Savoirs au défi de la Paix et de la Citoyenneté »
10 mars 2006 – **Actes du colloque**

- 0/2006 – **Séances plénières**
- 1/2006 – **Gestion des Crises ou Imposition de l'Ordre ?**
Barbara DELCOURT & Marta MARTINELLI (coord.)
- 2/2006 – **Sciences et Expertises en Sociétés**
Benjamin DENIS & Sébastien DENYS (coord.)
- 3/2006 – **Vivre Ensemble**
Assaad Elia AZZI & Thomas BERNS (coord.)
- 4/2006 – **Dire et Écrire la Guerre et la Paix**
Serge JAUMAIN, Éric REMACLE & Christophe WASINSKI (coord.)